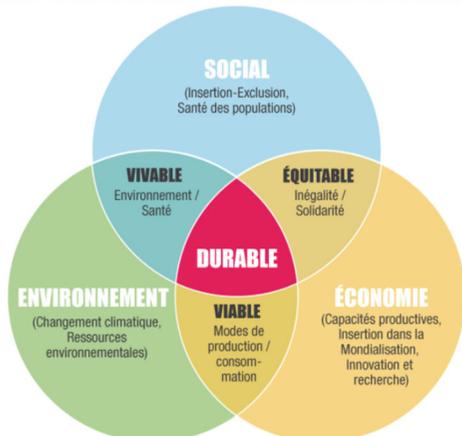


# RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE



Source : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

Deuxième semestre 2022 / premier semestre 2023\_



## Références juridiques

• **Loi du 12 juillet 2010** : portant engagement national pour l'environnement avec obligation pour les collectivités de + 50 000 habitants de présenter un rapport développement durable en amont du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

• **Décret du 17 juin 2011** : Précisions sur le contenu du rapport pour qu'il porte sur le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité et du bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en oeuvre au regard des 5 finalités du développement durable.

C'est au vu de l'application de la loi du 12 juillet 2010 dite « Grenelle II » que le présent rapport de développement durable de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) est présenté à l'assemblée délibérante.

Ce rapport, établi chaque année, illustre les différentes politiques, actions et programmes menés par la CALL afin d'améliorer notre espace de vie au travers de l'ensemble de nos compétences mais aussi des pratiques et activités inhérentes à nos services et permettre ainsi de dresser un état des lieux, de définir la marche de progression et d'identifier les domaines d'amélioration de la CALL en matière de développement durable.

Ainsi, loin de s'afficher comme un simple document d'information, il s'agit bien d'un outil de partage d'information, de réflexion, dans le but d'analyser les impacts de chacune de nos actions en matière de développement durable et de continuer d'assurer un avenir meilleur pour tous.

Ce rapport établi en cohérence avec l'ensemble des politiques mises en œuvre par les partenaires et acteurs du territoire (PMA, SCOT, SRADDET, contrat de projet Etat/Région, PDU, PLH...) a été élaboré avec la participation de l'ensemble des services, afin de promouvoir des pratiques inédites et donner corps tous ensemble à une agglomération responsable, solidaire et innovante.

## « Aller plus loin dans nos politiques publiques en faveur du développement durable »

Il fait mention des actions menées par la CALL, au travers des 5 finalités du développement durable :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'Atmosphère,
- la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et ressources,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- la cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre les générations,
- la dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Ainsi que ce soit par la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, la préservation de notre biodiversité et de nos paysages, la gestion de nos déchets, la maîtrise de nos consommations d'énergie, la satisfaction des besoins essentiels pour tous (logement, eau potable, environnement sain...), l'inclusion sociale et l'accès à l'emploi pour tous ou l'organisation des transports, à l'heure où le développement durable répond à une attente sociétale profonde, la CALL en lien avec la population dans la continuité des thèmes fédérateurs de son projet de territoire (Cf. schéma ci-dessous) s'impose aujourd'hui comme un acteur essentiel de la transition écologique.

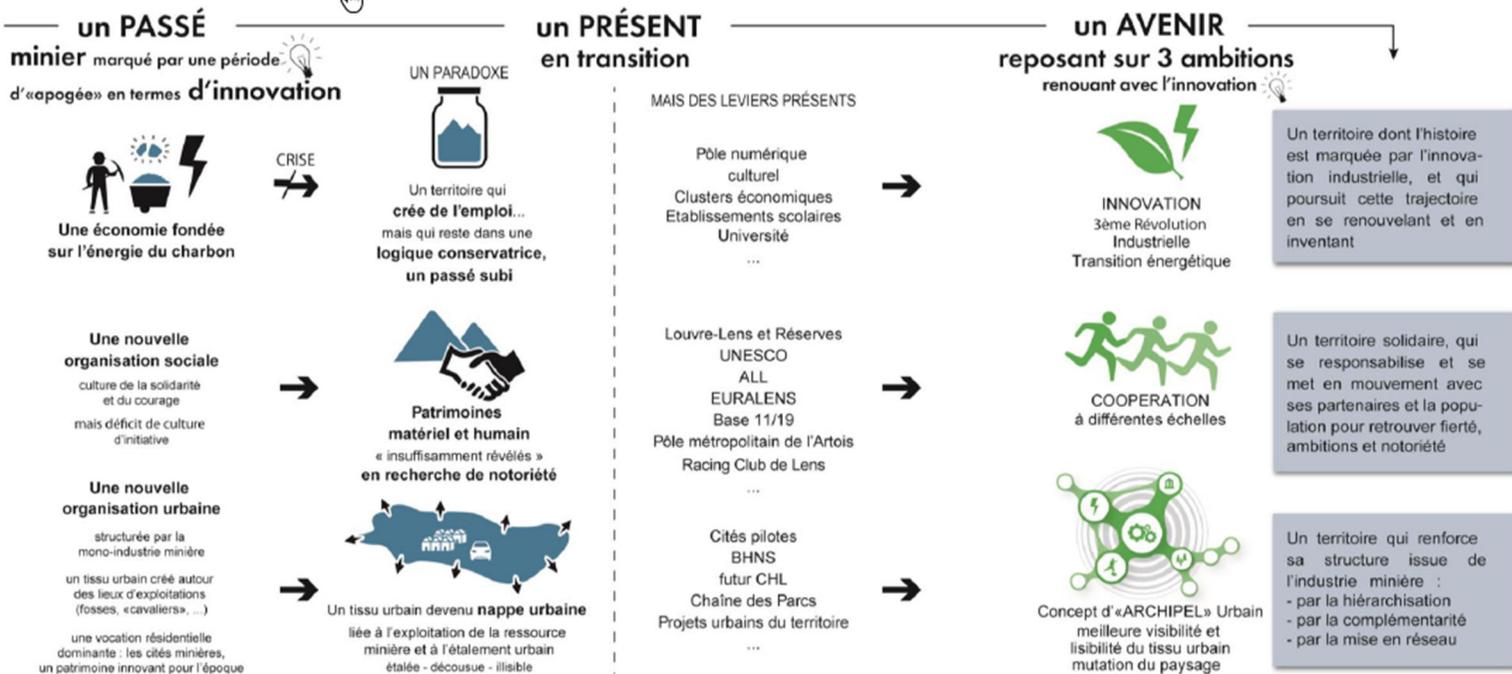


# PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN A L'HORIZON 2030

## Une ambition pour l'agglomération : devenir le « démonstrateur européen de résilience territoriale »

Les actions sont réparties selon 5 thèmes :

### LA « TRAJECTOIRE » DU TERRITOIRE : Quelle stratégie ? Quelles perspectives d'avenir ?



### Devenir le «démonstrateur européen de la résilience territoriale»

- **1. CRÉER DES EMPLOIS ET ACCOMPAGNER LES HABITANTS VERS L'EMPLOI**
- **2. MOBILITÉS : SE DÉPLACER POUR VIVRE SON TERRITOIRE**
- **3. MIEUX HABITER LE TERRITOIRE : UNE STRATÉGIE COMMUNE À BÂTIR ENSEMBLE**
- **4. DU NOIR AU VERT : LE PAYSAGE AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE**
- **5. UNE CENTRALITÉ DONT ON PUISSE ÊTRE FIÈRE**

La déclinaison des 5 thèmes vise à déployer concrètement les ambitions fondatrices du projet de territoire : l'innovation, la coopération et le concept d'archipel urbain.

L'élaboration et la mise en œuvre des différentes politiques de la CALL seront mises en exergue au travers du présent rapport de Développement Durable qui rend compte et met en perspective la progression de la Communauté d'Agglomération vers le développement durable. Ses 5 finalités qui sont représentées par les pictogrammes suivants :



**Contribuer à la lutte contre le changement climatique**



**Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources**



**Participer à la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations**



**Favoriser l'épanouissement de tous les êtres humains**



**Permettre une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.**

## Partie 1 : le fonctionnement interne des services

UNE STRATEGIE D'AMELIORATION CONTINUE POUR LES RESSOURCES INTERNES

7

LA MUTUALISATION AVEC NOS COMMUNES

10

## Partie 2 : les actions menées sur le territoire de la CALL et envers sa population

UNE POLITIQUE DE MOBILITES ATTRACTIVE ET ENGAGEE

15

UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE DURABLE

19

UNE POLITIQUE DES SERVICES URBAINS ET D'ÉCOLOGIE URBAINE

24

UNE POLITIQUE DE COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET DE COHESION SOCIALE

33

UNE POLITIQUE D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE, D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE, DE PRESERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

37

UNE POLITIQUE DE L'HABITAT DURABLE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT URBAIN

47

UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE

51

LA GOUVERNANCE AU SEIN DE L'AGGLOMERATION DE LENS-LIÉVIN

59

CONCLUSION

63

GLOSSAIRE

64

# PARTIE 1

## Le fonctionnement interne des services



## 1 - Les gestes éco-responsables / éco-citoyens

### Chiffres clés

- Baisse des consommations d'électricité
- Baisse des consommations de papier
- Valorisation par compostage des bio-déchets
- **Déjà 34 abonnements** (sur 53) sont accessibles uniquement sur support **numérique**

### LES GESTES ECO-CITOYENS DU PERSONNEL

Le personnel de la CALL est sensibilisé et attentif aux gestes éco-responsables, que ce soit dans :

- \* l'utilisation et la réutilisation des fournitures de bureau (récupération des pochettes, brouillon, gestion du papier...)
- \* l'échange d'information via l'outil intranet plutôt que par mail ou par papier
- \* l'achat d'ouvrages numériques dès que c'est possible
- \* l'abonnement aux journaux et revues sur support numérique plutôt que sur papier
- \* la reproduction de documents : des imprimantes partagées ont été mises en place avec des comptes individuels et une sensibilisation au recours si nécessaire à l'atelier de reprographie. A terme, l'outil permettra de suivre l'évolution de ces consommables.
- \* la baisse des consommations énergétiques (gestion des lumières, chauffage, eau...)
- \* la valorisation des déchets de bureau et de cantine (collecte sélective et mise en place de bio-seaux et composteurs)
- \* le recyclage des piles et petites batteries,...
- \* la mise à disposition d'un composteur pour les déchets de cantine.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

- Poursuivre les gestes de tri
- Accroître le nombre d'abonnements numériques et réduire les abonnements papier

### Acteurs/Partenaires

- Le personnel de la CALL
- Nicollin pour le ramassage



## 2 - Privilégier une gestion responsable de nos pratiques et consommations

### Chiffres clés

- Remplacement d'une chaudière sur le site du 11/19
- 1200 lampadaires réglés à 20% en milieu de nuit

### Réduction et maîtrise des consommations énergétiques

**• Abaissement de l'éclairage public:**  
 L'ensemble des parcs d'activités de la CALL est équipé de lampadaires LED depuis 2021, avec abaissement de puissance à 50% en milieu de nuit. La puissance a été amenée à 20% en 2023 sur 1200 points lumineux. Une extinction complète n'était pas possible sans endommager le matériel.

**• Protections solaires :**  
 Les vitrages de la pépinière d'entreprises du 11/19 (verrière et fenêtres) ont été équipés de film solaires, permettant de renvoyer jusqu'à 80% de rayonnement solaire, afin de limiter les surchauffes d'été et l'usage de la climatisation.

**• Réduction de la consommation de nos combustibles:**  
 Pose de nouvelle chaudière à gaz (à haute condensation)  
 ⇒ Réduction des gaz à effet de serre (GES)

**• Contrat de fourniture d'électricité :** option énergie verte  
 ⇒ fourniture d'énergie « propre » produite durablement.

### La dématérialisation

Dématérialisation dans nos systèmes d'échanges et de transmission de documents auprès des administrations pour plus de fluidité et de réactivité (Contrôle de légalité : S<sup>2</sup>LOW, recensement économique : REAP...)



### Mobilité interne Dotation de voitures et vélos électriques

- Dans le but de réduire son empreinte carbone, la CALL s'est dotée de **4 voitures électriques, 2 hybrides et de 6 vélos électriques.**
- L'auto-partage des véhicules de service se fait via un logiciel de réservation des véhicules

### La sobriété numérique

Un travail collaboratif en lien avec le bureau d'études Espélia et les acteurs impliqués du territoire (CERDD, CD2E, Région...) est en marche pour identifier les premières actions à mettre en œuvre pour favoriser la sobriété numérique des services de la CALL, des collectivités du territoire et de tous ses acteurs (entreprises, administrations, particuliers, ...). Le réemploi des matériaux, le recyclage sont autant d'opérations possibles permettant de limiter l'impact environnemental, social.

L'empreinte environnementale multicritère annuelle du numérique de la CALL a été mesurée. Des préconisations ont été proposées pour la diminuer : en agissant en particulier sur la gouvernance, sur le réseau et le data center.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

**Dématérialisation totale** des marchés et des finances (Plate-forme de dématérialisation, portail CHORUS Pro, courriers - parapheurs électroniques)

### Acteurs/Partenaires

#### Elus référents :

**Daniel KRUSZKA**, VP Ambition numérique

**Christian PEDOWSKI**, VP Administration générale

#### Partenaires:

- CITEOS
- ADEME/Région



## 3 - Le bien-être au travail

### Chiffres clés

- 51 recrutements
- 7 mobilités internes
- 184 agents en formation pour 562 jours de formation
- 73 visites médicales
- Document unique adopté au CHSCT
- CNAS : 61 935, 81€ (cotisations) - 2,8 dossiers/agent soit 181 €/agent

### Taux de travailleurs en situation de handicap :

2019: 7,60 %  
 2020: 7,20 %  
 2021: 8,40%  
 2022: 6,90%

La CALL à l'écoute du bien-être de ses agents au travers de plusieurs démarches :

#### ◆ Accompagnement du personnel, dans le cadre de :

- la mobilité interne
- les formations professionnelles
- la médecine du travail
- l'action sociale (CNAS, COS)
- l'entretien d'évaluation professionnelle
- RIFSEEP pour plus d'équité et de reconnaissance du travail des agents.
- la mise à disposition d'un conseiller Economie sociale et familiale.

#### ◆ Dialogue social / Prévention santé-sécurité:

- instaurer une culture santé et sécurité au travail
- pérenniser la démarche d'évaluation des risques professionnels
- initier une démarche de prévention des risques psychosociaux, en ayant recours notamment à un intervenant extérieur
- adoption du document unique
- veiller au rappel de la réglementation (registres, protocoles et formations obligatoires)
- établir des procédures pour sécuriser les actions en termes de prévention
- améliorer le dialogue social entre les élus et les services, avec les organisations syndicales et l'ensemble du personnel.

#### ◆ Instances paritaires du personnel (CT/CHSCT) :

Les instances paritaires se sont réunies en vue notamment d'évaluer les risques psychosociaux, de se prononcer sur l'organisation des services (projets d'organigramme, déménagements, effectifs...)

#### ◆ Cotisation et subvention en faveur de l'action sociale du personnel, via :

- la Direction des Ressources Humaines pour le CNAS
- l'association du personnel pour le COS.

#### ◆ Vaccination contre la grippe:

La CALL, qui souhaite protéger ses agents contre la grippe saisonnière, **organise tous les ans une campagne libre de vaccination.**

#### ◆ Respect des 1607 heures:

Mise en place du protocole du temps de travail au 1er janvier 2022.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

- Obtention de l'agrément au titre des services civiques.
- Mise en place de la démarche qualité de vie au travail.
- Mise en place d'une étude sur l'élaboration d'un plan d'action pluriannuel pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Poursuite de la mise en place du plan de formation territorialisé.
- Etude sur la mise en place du forfait mobilité durable.
- Dématérialisation des dossiers agents, des entretiens professionnels, modernisation du Rapport Social Unique.
- Mise en place de la signature électronique pour les agents.
- Accompagnement individuel des agents sur des nouvelles orientations métiers.

### Acteurs/Partenaires

- Délégués titulaires et suppléants représentant la CALL et le personnel au CT/CHSCT
- Les experts.

## 1 - Mise en commun des moyens et savoir-faire (1)

### Chiffres clés

- **5 nouveaux marchés groupés** en 2022/2023 (\*)

⇒ **Mandats :**

- **MGP** : Marché Global sur Performances - Piscine de Harnes
- **Moe infrastructures ERBM** : (Accord-Cadre) Cité Bellevue à Harnes / Cité 10 à Sains-en-Gohelle / Cité 4 à Lens
- **Moe construction** d'un CTM à Aix-Noulette
- **Moe construction** Canine scolaire à Servins
- **Rénovation thermique** de la salle CAULLET

### LES ENJEUX DE LA MUTUALISATION

#### **Rationaliser pour gagner en efficacité:**

- *optimiser les moyens*
- *accompagner et sécuriser l'organisation des petites communes amenées à répondre à des obligations réglementaires identiques aux communes plus importantes.*
- *faire émerger une culture professionnelle commune*

#### **Faire ensemble ce que l'on ne peut plus faire tout seul:**

- *apporter une qualité du service rendu améliorée et harmonisée sur le territoire*
- *favoriser l'acquisition et l'utilisation d'outils de gestion partagés et innovants*

#### **Faire des économies:**

- *massifier les achats, bénéficier de tarifications avantageuses.*
- *partager des ressources et des expertises avec les communes qui partagent les mêmes problématiques.*

#### **Groupements de commande**

Dans un contexte de baisse des ressources budgétaires, la mutualisation des achats publics s'inscrit dans une logique de réduction des dépenses publiques. Ainsi en unissant la puissance d'achats, la CALL est plus à même de négocier des tarifs compétitifs, d'optimiser les frais de gestion et de faire bénéficier à ses communes membres de toute son expertise et de ses compétences. Ainsi les communes intéressées se constituent en groupement de commande avec la CALL et peuvent ainsi bénéficier de conditions intéressantes.

#### **Groupements de commande en cours :**

- Détection, Géolocalisation géoréférencement ouvrages et réseaux (CALL + 36 communes) (\*)
- Sel de déneigement (CALL + 7 communes) (\*)
- Adhésion à la centrale d'achat du Syndicat Mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique
- Moe ERBM - Lens - Harnes - Sains-en-Gohelle
- Moe ANRU du 12/14 à Lens (\*)
- Archivage (électronique + papier) (CALL + 20 communes)
- Acquisition de prestations liées au déploiement du dispositif du Permis de louer (CALL + 19 nouvelles communes (\*\*))
- Equipement Sécurité incendie
- Formation AIPR
- Contrôles périodiques équipements (CALL + 17 communes)
- Défibrillateurs (CALL + 9 communes)
- AMO Optimisation des moyens d'impression (CALL + 12 communes)

#### • **Thermographie des bâtiments :**

En lien avec le Pôle Métropolitain de l'Artois, une cartographie est désormais disponible sur le Système d'Information Géographique et permet d'avoir une vision partagée sur l'ensemble de notre territoire des efforts à opérer en termes de réhabilitation thermique des bâtiments.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

- ♦ **Mutualisation** : Constitution d'un service d'aide aux communes (Etudes de Maîtrise d'œuvre et de montage des DCE)
- ♦ **Constitution d'une centrale d'achat** communautaire (CAC)
- ♦ **Groupements de commande** :
  - Espaces Verts (CALL + 5 communes)
  - Moe ERBM avec Sallaumines
- Mandats :**
  - Construction d'un centre socio-culturel à Fouquières-lès-Lens
  - Projet de restaurant scolaire sur Vimy
  - Construction d'une salle de sport et d'un espace polyvalent et socio-culturel à Mazingarbe
  - Restructuration et extension de l'Ecole Pantigny à Annay-sous-Lens

### Acteurs/Partenaires

- Elu référent :

**André KUCHCINSKI** VP Coopération Territoriale et Mutualisation

- Partenaires :

Les communes adhérentes.

## 1 - Mise en commun des moyens et savoir-faire (2)

### Chiffres clés

- DT-DICT :

En 2022, plus de **14 000 déclarations** ont été inscrites par la plateforme DICT.fr

### La réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux « DT-DICT »:

Pour répondre activement à cette réglementation, la CALL a missionné le service DT-DICT afin d'élaborer une solution facilitant les démarches liées à la réglementation pour ses propres bénéficiaires et ceux de l'ensemble des communes de l'agglomération. Elle est inscrite au schéma de mutualisation depuis 2018.

Considéré comme une solution exemplaire sur la thématique de la mutualisation au service des collectivités territoriales, la CALL participe activement aux travaux de l'Observatoire Régional DT-DICT des Hauts-de-France et de l'Observatoire National.

La CALL a par ailleurs organisé, les « Rencontres Régionales DT-DICT » le 13 avril 2023 au Louvre-Lens.

### • Géoréférencement des réseaux:

Le marché à groupement de commandes, dédié à la détection et à la localisation des réseaux a été reconduit et notifié à la **Société Adré-Réseaux en août 2022** pour une période de 4 ans. Comme pour le précédent marché, les 36 communes de l'agglomération y ont adhéré.

### • Les formations A.I.P.R:

A titre préventif, la réglementation DT-DICT oblige l'ensemble des personnels intervenant dans le déroulé des travaux (projet, suivi, exécution) à être doté de l'**Auto-formation d'Intervention à Proximité de Réseaux**. Pour répondre à la demande de la majorité des communes de notre territoire. Le service a procédé à la mise en place d'un nouveau marché à groupement de commandes dont les prestations sont confiées au centre de formation « **Forma-Protec** » pour une durée de 4 ans. **Ainsi plus de 300 agents municipaux et communautaires se verront délivrer une attestation de compétence.**



### • Le nouveau « Plan Corps de Rue Simplifié » ( PCRS):

La dernière mise à jour de notre référentiel à très grande échelle datait de 2019. Pour répondre objectivement aux déclarations de travaux concernant le territoire de la CALL, il est important que le PCRS reflète la réalité du terrain.

D'un coût de 4 millions d'euros financés par des fonds européens et régionaux, la plateforme régionale d'échange de données cartographiques Géo2France s'est lancée dans le pilotage d'un PCRS Régional raster dont les données seront accessibles en open-data. Ainsi la CALL bénéficiera gratuitement de cet outil en 2024.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

- 2024: accession gratuite pour la CALL aux données open-data d'un PCRS Régional raster
- Accompagnement de l'AMO « Stratégie Scout » dans ses missions, dans le cadre de l'étude portant sur le devenir des infrastructures « Télécommunication fibres » de la CALL

### Acteurs/Partenaires

#### • Elu référent :

**André KUCHCINSKI** VP Coopération Territoriale et Mutualisation

#### • Partenaires:

Les communes adhérentes

Le centre de formation « Forma-Protec »

## 1 - Mise en commun des moyens et savoir-faire (3)

### Chiffres clés

#### • Service Commun de la Transition Durable et d'aide aux communes :

- **26 communes** adhérentes au 1er semestre 2023

- **207 348** habitants

- **853** bâtiments publics

- **200** établissements scolaires

- **612 000 m<sup>2</sup>** de surface tertiaire

- une consommation énergétique de **77 000 MWh**

#### • ADS :

- **1994** dossiers instruits.

- **368 044 euros** de recettes (actes + part forfaitaire)

- **21 communes** en instruction et **6 communes** GNAU

#### ♦ Service mutualisé :

Après l'ouverture du service commun ADS aux communes de plus de 10 000 habitants, une extension de son périmètre d'intervention est mise en œuvre pour accompagner toutes les collectivités souhaitant bénéficier du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) mutualisé, mis en place par la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin.

Un service qui évolue avec l'arrivée de nouveaux collaborateurs pour 2023 afin de renforcer l'accompagnement de proximité auprès des collectivités adhérentes.

#### ♦ Transition énergétique/rénovation thermique des bâtiments publics:

En Janvier 2022, la CALL a déployé le **dispositif du service commun de la transition durable et d'aide aux communes auprès des 36 communes de l'agglomération.**

Le service commun est un outil de mutualisation d'ingénierie. Il a pour rôle d'accompagner les collectivités à la mise en place d'une stratégie énergétique sur leur patrimoine et permet aux communes en déficit d'ingénierie de s'appuyer sur l'agglomération pour le volet opérationnel, afin de concrétiser les projets (Par ex : Conduite d'opération de rénovation énergétique).

**Il a pour objectif de donner plus de visibilité sur la situation énergétique de la collectivité et de l'accompagner à la mise en place d'une véritable trajectoire énergétique et un plan d'actions adapté au contexte communal.**

Sur le volet énergétique, ce dispositif est également un service support; il accompagne les communes dans leurs choix au quotidien et a un rôle d'animateur de la filière auprès des communes.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

#### ADS

- Au 1er janvier 2022, la dématérialisation des Autorisations d'Urbanisme a été mise en place au sein des Collectivités. Un service accessible à tous, à tout moment, une qualité de service public.
- Forte diminution des envois papier, la transmission des documents auprès des collectivités, des usagers se fait principalement par voie dématérialisée. Une version informatique économique et écologique.
- Démarche simplifiée entre les acteurs pour les dossiers déposés sur la plateforme développée par l'Etat. Une traçabilité des dossiers, un gain de temps.
- Un logiciel métier qui évolue, se développe. Une offre supplémentaire de services auprès des Collectivités.

### Acteurs/Partenaires

#### - Elu référent :

**André KUCHCINSKI** VP Coopération territoriale et mutualisation

#### - Partenaires:

Les communes adhérentes.

## 2 - Accompagnement et conseils pour une organisation territoriale efficace

### Chiffres clés

- Prêt de matériel:

**29 communes** ont eu recours au prêt de matériel en 2022

**203 demandes** traitées par le service

**35 000 euros** de budget par an alloué au service

*La transversalité entre les communes et la CALL dans le cadre du schéma de mutualisation permet de partager notre expertise et d'instaurer une plus grande collaboration par un travail commun gage de plus de proximité, et d'efficacité de l'action publique.*

### Se regrouper pour optimiser / Le prêt de matériel

Le **partage de matériels** reste une attente forte des communes de l'agglomération.

En conséquence, la CALL s'est dotée sur plusieurs années, d'un stock de matériels conséquent, articulé principalement autour de **dispositifs de voirie** (armoires électriques, barrières, passage de câbles, ...) ou **d'ordre événementiel** (podiums, chaises, tables, ...).

Depuis lors, la CALL continue de compléter et de diversifier son stock de matériel régulièrement, en s'orientant vers les produits les plus demandés (barrières de sécurité, tonnelles, tables plastiques rectangulaires, mange debout avec tabourets et housses de protection décorative, tables pliantes plastiques rondes, stands, ...).

Afin de répondre au mieux aux attentes des communes, cette année, la CALL a également fait l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion des demandes des communes.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

### Acteurs/Partenaires

- Elu référent : **André KUCHCINSKI**  
VP Coopération territoriale et mutualisation
- Les communes
- Les services de la CALL

# PARTIE 2

## Les actions menées sur son territoire et envers sa population



# 1-Déplacements partagés et plus respectueux de l'environnement, modes doux et intermodalité

## Projet d'aménagement de l'EuroVelo n°5 (EV5)

### Chiffres clés

#### Le projet EV5 à l'échelle de l'agglomération :

- 40 km dont :
- 6 km aménagés entre Angres et Lens (MO : Département)
- 5 km aménagés entre Lens (Parc de La Glissoire) et Loos-en-Gohelle (Base du 11/19) ⇒ Parc Centralité (MO : CALL)
- 14 km aménagés en 2020 entre Angres et Olhain (MO : Département)
- 14 km entre Loos-en-Gohelle et Wingles en phase études-PROJET.

#### Plan de financement :

- FEDER EuroVelo
- Etat - Fonds de Mobilités Actives - CALL lauréat de l'appel à projets



L'EV5 autrement appelée « la via Romea Francigena » est une véloroute européenne longue de 3 900 km qui relie Londres à Brindisi en Italie en traversant 7 pays (Royaume-Uni, France, Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse et Italie).

Ce projet consiste à réaliser la dernière section de l'EuroVelo n°5 sur le territoire de l'agglomération, entre la Base du 11/19 à Loos-en-Gohelle et le Parc Marcel Cabiddu à Wingles, sur un linéaire de 14 km. Les aménagements auront pour objectif de créer deux cheminements continus et sécurisés, réservés aux déplacements non motorisés : site propre (voie verte) et partage de la voirie (liaisons douces), accompagnés d'aménagements écologiques et paysagers.

Ce projet exemplaire et innovant, répondra aux 5 finalités du Développement Durable tant en phase conception qu'en phase chantier.

Ce projet s'inscrit dans les ambitions du projet de territoire à savoir :

- développer les modes alternatifs de déplacement pour limiter les impacts négatifs de la circulation automobile ;
- participer aux liaisons de la Chaîne des Parcs.

Ce projet d'aménagement est atypique : il est composé de deux sections aux identités affirmées :

- une première section dite « Patrimoniale », qui se déploie sur le tracé de l'ancien cavalier et qui longe de nombreux éléments patrimoniaux intimement liés à l'exploitation de la mine.

- une seconde section dite « du halage », qui longe le canal de la Deûle sur le chemin de halage et jouit d'un rapport direct à l'eau.

#### ◆ La maîtrise d'œuvre

Dans le cadre de cette opération, engagement de l'élément de mission PROJET.

#### ◆ Les financements

La CALL est lauréate de l'appel à projets Fonds de Mobilité Active à hauteur de 30% pour la section située entre la base du 11/19 à Loos-en-Gohelle et la rue du 1er Mai à Vendin-le-Vieil.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

- Validation de la phase PROJET
- Lancement de la consultation marchés publics de travaux
- Commencement des travaux envisagé septembre 2023

### Acteurs/Partenaires

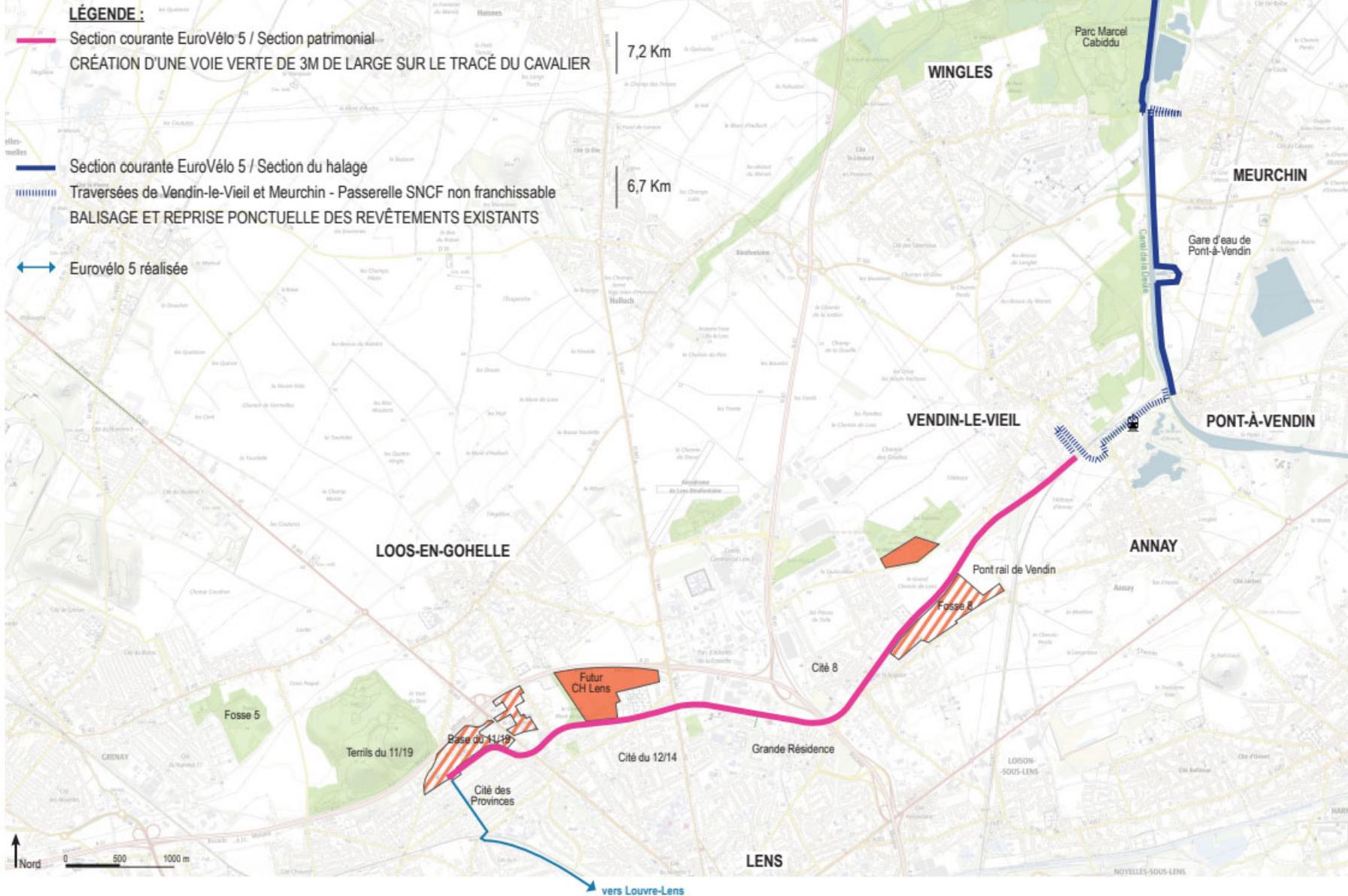
Elu référent : **Alain DUBREUCQ**, Conseiller délégué Mobilités

Groupe de maîtrise d'œuvre : Atelier Nervures (mandataire)/co-traitants : BET STRATE/AEI/THEOREMS/SOCOTEC QHSE

#### •Partenaires :

- les communes
- les services communautaires
- VNF, SNCF, SIAEV, MBM, ADAV, EURALENS, PMA, CPIE Chaîne des Terrils, CDEE, ABF, APF, SDIS, EDEN62, DIR, DDTM, DREAL, OTPLL, Artois Mobilités
- les Conseils Départemental et Régional

## LE TRACÉ DE L'EUROVÉLO N°5



## 2–Améliorer la mobilité des salariés des zones d'ac-

### La mobilité, enjeu de développement local

La CALL a poursuivi ses efforts pour une mobilité plus respectueuse de l'environnement, prônant l'usage de modes de transport alternatifs à la voiture individuelle et limitant les émissions polluantes. Cela s'est traduit notamment par la **valorisation de l'offre de transports en commun** lors des petits déjeuners entreprises organisés sur les différentes zones d'activité de la CALL en 2022.

**Le plan de mobilité de la zone de la Motte du Bois a débouché sur un certain nombre de préconisations qui fait l'objet de travaux à réaliser à l'occasion de la réhabilitation des espaces publics de la zone à l'horizon 2024.**

### Le Plan de mobilité, c'est quoi ?

L'objectif du Plan de Mobilité est d'optimiser les déplacements domicile-travail et professionnels des collaborateurs, le transport de marchandises, dans le but de réduire leurs impacts environnemental, économique et social dans une optique de changement de comportement.

Il vise à optimiser et à augmenter l'efficacité des déplacements liés à l'activité de l'entreprise, en particulier ceux de son personnel, dans une perspective de diminution des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques et de réduction de la congestion des infrastructures et des moyens de transports. Le plan de mobilité évalue l'offre de transport existante et projetée, analyse les déplacements entre le domicile et le travail et les déplacements professionnels. Il comprend également un programme d'actions adapté à la situation de l'établissement.



### PM Motte du Bois à Harnes— Eléments d'étude retenus

- qualité des aménagements piétonniers et cyclables
- qualité de l'offre en transports en commun
- qualité des aménagements routiers
- caractéristiques du stationnement et taux d'occupation
- conflits d'usage

Comment se rendre au PA de la Motte du Bois depuis les communes voisines ?

| Départ                     | Arrivée PA de la Motte du Bois              | Distance via Route | Temps de parcours           | Mode de transport               |
|----------------------------|---|--------------------|-----------------------------|---------------------------------|
| Harnes Arrêt Marie         | Arrêt Route de Lille                        | 4 km               | 5 min / 10 min              | Bus 5                           |
| Port-à-Vendris Arrêt Marie | Arrêt Route de Lille                        | 2,5 km             | 10 min / 13 min             | Bus 5 / L131 - Bus 5 via halage |
| Candiv Arrêt Marie         | Arrêt Route de Lille                        | 7 km               | 10 min / 18 min / 21 min    | Bus 5                           |
| Candiv Arrêt Eglise        | Road-Point entrée est (090 ou arrêt Tilloy) | 7 km               | 11 min / 20 min / 23 min    | L131 + 5                        |
| Digheux Arrêt Eglise       | Road-Point entrée est (090 ou arrêt Tilloy) | 5 km               | 20 min / 22 min             | L131 + 5                        |
| Harnes-Banquet Arrêt Marie | Road-Point entrée est (090 ou arrêt Tilloy) | 7 km               | 12 min / 40-10 min / 24 min | L131 + 5                        |

Comment se rendre au PA de la Motte du Bois depuis les gares SNCF ?

| Départ                     | Arrivée PA de la Motte du Bois | Distance via Route | Temps de parcours        | Mode de transport                               |
|----------------------------|--------------------------------|--------------------|--------------------------|---|
| Gare TER de Libermont      | Arrêt Route de Lille           | 9 km               | 13 min / 30 min          | Bus 5   |
| Gare TER de Port-à-Vendris | Arrêt Route de Lille           | 3 km               | 10 min / 12 min          | Bus 5 / L131 - Bus 5 / Trolley + correspondance |
| Gare TGV TER de Lens       | Arrêt Route de Lille           | 7 km               | 12 min / 29 min / 29 min | Bus 5   |

Et si je changeais mes habitudes ?

Quels tarifs pour le bus et le train ?

Abonnement mensuel : 1,20 € (moins de 25 ans) / 2,00 € (25-30 ans) / 5,50 € (30 ans et plus)

Abonnement annuel : 12 € (moins de 25 ans) / 20 € (25-30 ans) / 55 € (30 ans et plus)

Abonnement forfaitaire : 20 € (moins de 25 ans) / 35 € (25-30 ans) / 55 € (30 ans et plus)

Average salary: Faites valoir le prime transport auprès de votre employeur pour bénéficier d'une prime en charge à 50% du coût de votre abonnement.

MOBILITÉ

DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS ET DOMICILE-TRAVAIL

PARC D'ACTIVITÉS LA MOTTE DU BOIS

COVOITURAGE QUOTIDIEN SUBVENTIONNÉ

pass pass

covoiturage

Et si le vélo et le Vélo à Assistance Électrique était le meilleur moyen pour aller travailler ?

Le vélo est sain, rapide et économique. Le vélo (cette partie de votre budget) est remboursé à 100% par votre employeur. Le vélo à assistance électrique (VAE) est remboursé à 75% par votre employeur. Le vélo à assistance électrique (VAE) est remboursé à 75% par votre employeur.

TADAO pour des vélos électriques, vélos ou scooters. Les vélos pliants peuvent même être embarqués dans les bus !

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

#### Parc d'activité la Motte du Bois

-Contournement de la RD 919 à Courrières : la mise en service en juin 2023 permet à la rue Pierre Jacquart de ne plus être en impasse

-Travaux de requalification du parc d'activités

### Acteurs/Partenaires

#### Elus référents:

- **Laurent DUPORGE** VP Développement économique

- **Alain DUBREUCQ**, Conseiller délégué Mobilités



## 1– Développer le tissu économique local (1/2)

### Chiffres clés

#### La CALL, c'est:

- **40** parcs d'activités
- **1 000 ha** de foncier à vocation économique
- Plus de **500** entreprises
- **18 000** salariés environ
- **27** bâtiments offrant 70 espaces locatifs de diverses natures (bureau, entrepôt, cellule commerciale) représentant environ 16 500 m<sup>2</sup> (hors pépinières)

#### En 2022:

- Restructuration du service Développement Economique et création du service Attractivité et Implantation des entreprises
- **270 emplois** maintenus, transférés ou créés
- **Une quarantaine de projets** d'implantation ou d'extension à l'étude

Les principales missions du service Développement Economique sont de faire connaître le territoire, d'accueillir et d'accompagner les entreprises, de leur apporter l'offre de services dont elles ont besoin à chaque étape de leur cycle de vie.

En 2022, la Direction Développement Economique, Attractivité et Emploi s'est structurée en créant un service Attractivité et Implantation des entreprises chargé de renforcer les actions en faveur de la promotion du territoire, de son attractivité et offrir de nouvelles solutions d'implantation aux entreprises dans un contexte en pleine évolution (rareté de l'offre foncière, Décret ZAN).

Après la succession de décisions d'implantation significatives qui ont marqué 2021, l'année 2022 a fort logiquement été placée sous le signe de l'instruction des différents projets et des manifestations symboliques marquant les temps forts de leur concrétisation : pose de la première pierre du centre de distribution européen de SEB en janvier, inauguration du centre colis/courrier de La Poste en septembre et des usines Natur'Anima et CRVO en octobre et novembre.

Parallèlement, la cession d'un peu plus de **5 ha de foncier a été validée pour le développement d'un ESAT** (Établissement et Service d'Aide par le Travail) et d'une dizaine de TPE/PME (Fraisage TP, Laboratoires Biopath, Sodi-mat Médical, Plastib, Lambulance Vendin-Le-Vieil et Billy-Montigny, ...). Les terrains sont situés dans plusieurs parcs d'activités communautaires (Les Oiseaux à Loison-sous-Lens, Les Renardières à Lens, L'Alouette à Liévin, La Gohelle à Méricourt, Montgré à Avion).

Plus de 270 emplois devraient être maintenus, transférés ou créés sur l'agglomération de Lens-Liévin grâce à ces projets.

Sont à noter également :

- la prise à bail en octobre 2022 d'une cellule de 167 m<sup>2</sup> au sein du bâtiment Sirius, situé dans le quartier des gares à Lens, par la société Projex; cette entreprise, spécialisée dans l'ingénierie de projets TCE, a ouvert une agence employant 15 salariés ;
- la reprise en février 2022, par la société Aramys (Groupe Décima), du bâtiment ex-Orange rue Voltaire à Lens d'une superficie d'environ 1 500 m<sup>2</sup>. Cette société de services informatiques experte en intégration de technologies systèmes réseaux et cybersécurité, intégrera ses locaux en 2023 (80 emplois).

Ces décisions illustrent l'intérêt d'entreprises tertiaires pour le territoire. Elles confortent l'ambition d'asseoir une position dans ce domaine à court terme.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

- Renforcer les actions en faveur de la promotion du territoire, de son attractivité et offrir de nouvelles solutions d'implantations d'entreprises.

- Accélérer la dynamique lancée en matière de développement économique pour faire baisser le chômage

### Acteurs/Partenaires

#### Elus référents:

- **Laurent DUPORGE** VP Développement économique et enjeux métropolitains

## 1- Développer le tissu économique local (2/2)

### Chiffres clés

- 2022 : Poursuite de l'étude réalisée sur les 40 parcs d'activités communautaires
- 1 offre de services commercialisée à plus de 95 % pour le foncier et 85 % pour l'immobilier en propre

### La raréfaction du foncier fait évoluer l'offre aux entreprises

**Fin 2022, la CALL fait le constat d'une situation jamais connue sur le territoire : une offre de services commercialisée à plus de 95 % pour le foncier et 85 % pour l'immobilier en propre, un niveau de demande soutenu depuis plus de 5 ans et n'ayant pas faibli malgré le contexte inflationniste de l'année ; constat auquel s'ajoute l'objectif de ZAN (Zéro Artificialisation Nette) fixé par l'Etat à l'horizon 2050.**

Dans ce contexte, si la CALL doit continuer à offrir les conditions d'un parcours résidentiel complet et réussi aux entreprises, pour maintenir l'attractivité économique renouvelée du territoire, tout en intégrant la nécessaire transition énergétique et écologique, les pratiques vont devoir évoluer et être rapidement adaptées.

Plusieurs mesures et/ou dispositions complémentaires sont envisagées en ce sens à compter de 2023 :

- orientation plus systématique du parcours résidentiel des entreprises vers le marché privé (immobilier existant à louer ou à vendre),
- révision / revalorisation des prix de cession du foncier,
- cession, en priorité, des quelques terrains restants disponibles par résorption des contraintes les affectant et les ayant rendus peu attractifs,
- mise sur le marché d'une offre renouvelée, privilégiant la sobriété foncière grâce à des cahiers des charges plus prescriptifs (Quadrarparc extension et son village d'activités artisanales) ou par la requalification de friches (projet de recyclage de l'ancien site Noroxo),
- effort accru en matière de services aux entreprises dans les parcs d'activités, gage d'attractivité durable.

Aussi, l'activité du service Aménagement des Espaces Economiques a pour objectif de contribuer au développement économique du territoire en proposant une offre foncière de qualité aux entreprises, qui passe par :

- l'optimisation des parcs d'activités existants,
- l'aménagement de nouvelles zones d'activités durables,
- le reclassement et la requalification de friches.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

- Extension du parc d'activités Quadrarparc à Bully-les-Mines, Grenay, Liévin et Loos-en-Gohelle
- Réalisation d'un village d'entreprises artisanales à Quadrarparc
- Implantation à Mazingarbe du prestataire logistique de CRVO, Groupe Emile Frey, un des leaders de la rénovation et de la revente des véhicules d'occasion
- Etudes de requalification des ZAL Bellevue et Motte du Bois à Harnes, Fosse 13 à Sains-en-Gohelle

### Acteurs/Partenaires

#### Elus référents:

- **Laurent DUPORGE** VP Développement économique et enjeux métropolitains

## 2- Maintenir la dynamique du territoire par l'em-

### Chiffres clés

- **Taux de chômage le plus bas depuis 25 ans : 9,8 %**
- En 2022, **81 structures** de l'agglomération accompagnées par Pas-de-Calais Actif pour près de **3,5 millions de concours financiers et 832 ETP (Equivalent Temps Plein) créés, maintenus ou sauvés**.
- **2 033** premières inscriptions en 2022, **6 258** jeunes accompagnés et **3 256** jeunes en accession à l'emploi grâce à la **Mission Locale**.
- **399** sorties positives (CDI, CDD, intérim, formations qualifiantes ou création d'entreprise) après accompagnement du **PLIE (1 955 inscrits dont 1 427 bénéficiaires du RSA)**.
- **148** jeunes accompagnés par **l'École de la 2<sup>ème</sup> chance** sur le site de Liévin. 56 % d'hommes, 44 % de femmes.
- **131** personnes ont trouvé un emploi grâce à la plateforme **PROCH'EMPLOI** (CDD, CDI, alternance).

### ♦ La CALL, Première Intercommunalité du Département en matière d'innovation sociale

La CALL est devenue en 2022 le premier EPCI du Département à s'impliquer dans les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif qui sont nombreuses à émerger sur l'agglomération (les Cousalis, le Toit Commun, Autour du Louvre Lens...) L'entrée dans le capital des SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), décidée par délibération du Conseil Communautaire du 28 septembre 2023, fait évoluer la posture de la Communauté d'Agglomération. Elle est davantage impliquée dans la gouvernance de ces structures tout en conservant la possibilité de les subventionner. La CALL devient un sociétaire à part entière du projet et prend part à ses orientations stratégiques, en s'inscrivant dans une démarche de coopération démocratique, au même rang que les autres sociétaires.

Parallèlement, l'appel à projets permanent visant à accompagner l'émergence, la création et le développement des structures de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) a soutenu en 2022 l'association « Le Coron des Arts » dans le cadre de sa structuration sur le territoire à hauteur de 3 000 €, ainsi que l'association Re Cycle (collecte de bio déchets pour fabriquer du compost) permettant le développement de ses activités et la création de 2 emplois.

Par ailleurs, le partenariat avec Pas-de-Calais Actif, acteur majeur du financement de l'ESS, a permis d'accompagner 81 structures, pour près de 3,5 millions d'euros de concours financiers et 832 ETP créés, consolidés ou sauvés.

### ♦ Des acteurs de l'emploi mobilisés pour des emplois locaux et durables dans un contexte de décline du chômage

Le bassin d'emploi de Lens a enregistré un taux de chômage les plus bas depuis 25 ans, 9,8 % confirmant l'embellie de la situation de l'emploi. Les nombreuses opportunités ont, en effet, profité aux habitants du territoire, avec notamment les recrutements d'ACC et de FM LOGISTICS (plus d'une centaine de candidats recrutés). Par ailleurs, la politique d'embauche de CRVO s'est accélérée : 195 salariés engagés en 2022.

Les savoir-faire des partenaires de l'emploi et de l'insertion ont permis la poursuite de leurs actions aux côtés des entreprises. Fort de ce savoir-faire, ces outils territoriaux ont pu en parallèle poursuivre leurs missions au service des entreprises et des personnes en recherche d'emploi : **La Mission Locale et Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)**. Ce dernier confirme son rôle majeur dans l'identification des publics éligibles à la clause d'insertion, étape nécessaire et indispensable au fonctionnement des chantiers ERBM ET NPNRU. Il a également œuvré pour les actions d'insertion, notamment : « Faites de votre âge une force », « Actions 100% public FEMININ », « Les entreprises s'engagent ».

**La Maison de l'Emploi** a, entre autres actions, déployé deux opérations de recrutement au bénéfice de FM LOGISTIC, ACC et poursuivi les ateliers « BATISSEZ VOTRE AVENIR » et « OSONS NOS TALENTS ».

A noter que ces 3 structures territoriales ont poursuivi leur processus de fusion des services et confirmé leur fonctionnement par des pôles sectoriels (innovation/ ingénierie, passerelle vers l'emploi, ressources employeurs) par métier afin de mieux répondre aux demandes des entreprises et des habitants du territoire.

Dans le même temps, **l'École de la 2<sup>ème</sup> chance**, a accompagné 148 jeunes d'une moyenne d'âge de 20 ans sur le site de Liévin. 56% étaient des hommes, 44% étaient des femmes.

Enfin, **Proch'Emploi** a permis la mise à l'emploi de 131 personnes (CDD, CDI, Alternance).

### Enjeux et finalités du développement durable

|   |   |  |  |  |
|---|---|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|---|---|--|--|--|

### Perspectives 2023-2024

- Transformer ces nouvelles implantations et les promesses d'embauches en recrutements locaux bénéficiant prioritairement aux habitants du territoire.

### Acteurs/Partenaires

#### Elus référents:

- **Laurent DUPORGE** VP Développement économique et enjeux métropolitains

#### Partenaires:

Pas-de-Calais Actif  
 Les communes  
 Le PLIE  
 La Maison de l'Emploi  
 Ecole de la 2<sup>ème</sup> chance  
 Proch'Emploi  
 Chambre des Métiers

## 3– Soutenir et guider l'entrepreneuriat sur le territoire (1/2)

### Chiffres clés

#### Aide à l'artisanat :

**80 artisans** bénéficiaires

#### Objectif Commerces :

**18 commerces** accompagnés pour 110 000 €

#### Aide TPE/PME :

**105 000 €** attribués

#### Création d'entreprises :

- **202 projets** accompagnés

- **534 emplois** créés ou maintenus

- **426 500 €** de prêts d'honneur

### ◆ Soutien au tissu économique local notamment industriel

#### Soutien au tissu industriel dans le cadre de Territoires d'Industrie

23 projets de développement identifiés

116 M€ d'investissements

213 créations d'emplois programmés

#### Soutien au tissu local

##### \* Aide à l'Artisanat :

**80 artisans** ont bénéficié du dispositif de réduction des factures énergétiques tout en optimisant leur productivité.

##### \* Objectif Commerces :

**18 commerces** accompagnés par l'**aide objectif commerces** (aide au loyer pour la reprise d'une cellule commerciale vacante) pour un montant d'environ 110 000 €.

##### \* Aide TPE/PME :

**105 000 €** ont été attribués aux TPE/PME induisant la création de 12 emplois.

### ◆ Accompagner les porteurs de projets pour booster l'entrepreneuriat

Le Parc d'Innovation de l'Artois, le nouvel outil au service de l'entrepreneuriat et labellisé par la Région, fédère aujourd'hui une quinzaine de start-up et porteurs de projets connectés au réseau des innovateurs du territoire. Cet outil vient compléter l'action territoriale déployée par les opérateurs de la création financés par la CALL : Initiative Gohelle, Germinal, Réseau Entreprendre et la BGE (202 projets accompagnés avec la création ou le maintien de 534 emplois ; 426 500 € de prêts d'honneur)

Ce soutien à la création d'entreprise se réalise également en partenariat avec la Politique de la Ville en accompagnant le développement de l'entrepreneuriat dans les secteurs prioritaires des communes concernées. L'outil « Cap quartier » proposé par Pas-de-Calais Actif qui attribue une prime à la création/reprise d'entreprises aux porteurs de projets résidant en QPV. L'association Emergences 62 avec sa « Caravane Connectée à Entreprendre » a accompagné, quant à elle, 86 personnes dans leur projet de création et 80 personnes ont bénéficié de la nouvelle action proposée par l'association « la Cravate Solidaire » qui optimise les chances de réussite à l'entretien d'embauche de public en insertion/réinsertion.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

### Acteurs/Partenaires

#### Elus référents:

- **Laurent DUPORGE** VP Développement économique et enjeux métropolitains

- **Ludovic GAMBIEZ**, Conseiller délégué Economie sociale et solidaire

#### Partenaires :

La Chambre des Métiers  
Région Hauts-de-France  
Initiative Gohelle

Germinal

Réseau Entreprendre

BGE

Pas-de-Calais Actif

Emergences 62

Cravate solidaire

## 3– Soutenir et guider l’entrepreneuriat sur le territoire (2/2)

### Chiffres clés

#### Green Business Forum :

- 11 structures mobilisées pour l'événement
- 115 exposants
- 70 stands
- 19 conférences
- **1 196 participants**

#### ◆ L’Eco-Transition sous le feu des projecteurs

1 800 visites des démonstrateurs Bâticités, Réhafutur et Lumiwatt enregistrées par le CD2E

#### ◆ Green Business Forum, le salon dédié

Le 30 mars dernier, l'agglomération de LENS-LIEVIN a organisé le GREEN BUSINESS FORUM à l'Arena Stade couvert.

Il s'agissait de proposer un salon rev3 à vocation régionale, destiné à aider les acteurs économiques (entreprises, collectivités, établissements de santé, élus, techniciens, bailleurs, ...) à identifier des solutions en matière de décarbonation.

115 exposants (sur 70 stands), 19 conférences (répartis sur 4 espaces), 1 parcours de découverte ont permis aux visiteurs de découvrir des solutions dans les univers suivants : les énergies, l'économie circulaire et l'optimisation des ressources, le bâtiment durable et les matériaux biosourcés, l'accompagnement et la RSE, les partenaires.

Ce salon a été conçu de façon collaborative avec des partenaires dès le démarrage du projet : de la conception des visuels, de la stratégie de communication, de l'identification des exposants à la proposition des conférences, .... Ce ne sont pas moins de 11 structures qui se sont pleinement investies et mobilisées dans la construction de l'événement : le CD2E, Team<sup>2</sup>, Pôlénergie, CCI Artois-Hauts de France, BPI, PMA, Cap Industrie, Réseau Alliances, Banque des Territoires, HDFID.

Le salon a également bénéficié d'un sponsoring de GRDF.



Par ailleurs, Le Green Business Forum a abrité deux autres événements lui permettant de profiter d'un visitorat supplémentaire :

- L'événement **CORESOL** : collectif régional d'acteurs du solaire en Hauts-de-France, organisé par le CD2E
- Une conférence animée par le MEDEF** sur la croissance responsable.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

- Conseiller et accompagner le tissu économique local pour leur permettre de produire de façon plus durable.

### Acteurs/Partenaires

#### Elus référents:

- **Laurent DUPORGE** VP Développement économique et enjeux métropolitains

#### Partenaires:

CD2E  
Team2  
Pôlénergie  
CCI Artois Hauts de France  
BPI  
PMA  
CAP Industrie  
Réseau Alliances  
Banque des Territoires  
HDFID

## 1- Bilan de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés 2022

La CALL met en œuvre ses services de proximité en matière de gestion et de valorisation des déchets dans un objectif de performance économique, environnementale et d'amélioration de la qualité de vie. A ce titre, la CALL gère avec ses principaux prestataires :

### Chiffres clés

• 33 millions d'€ HT, soit **102 €/an/hab** (dont recettes : TEOM (27 %) + recettes valorisation + soutien CITEO.

• **146 626 tonnes** de déchets ménagers et assimilés (gisement global) soit **1,6 kg/j/hab** ↘ de **6,23%** /2021

• En 2022, la CALL a valorisé près de **92 % de ses déchets**, soit 43 % en valorisation matière et organique et 49 % en valorisation énergétique.

- 1) **la collecte** (déchets encombrants, collecte sélective multi-matériaux et verre, incinérables, collecte des végétaux)
- 2) **le traitement des déchets ménagers et assimilés** (aux fins d'optimisation et de valorisation : 2 centres de tri (PAPREC et RAMERY) et 1 centre de valorisation énergétique (CVE)
- 3) **l'exploitation des déchèteries** sur l'ensemble de son territoire.

**1) Les déchets ménagers** (bacs roulants ou sacs bordeaux) : **65 315 t d'OMR** collectés : ↘ de **5 %** / 2021

### Modernisation du service de collecte 2022/2023:

- Tri des déchets à la source et conteneurisation en habitat collectif rendus obligatoires depuis juillet 2018
- Extension de la collecte des encombrants sur rendez-vous
- Mise en place d'un caisson de réemploi sur les déchèteries communautaires
- Développement du dispositif CLIIINK : 250 bornes d'apport volontaire - Inciter la population à déposer le verre aux bornes et redynamiser le commerce de proximité
- Engagement de la collectivité dans un processus d'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

**2) Les encombrants** (4 déchèteries fixes, 1 itinérante) : **41 293 t** collectés, ↗ de **8 %** / 2021.

**3) Le verre** : **6 704 t** collectés : ↘ de **3 %** /2021

- Collecte du verre uniquement par apport volontaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 (moins de pollution, meilleure qualité de recyclage du verre).



**4) Les végétaux** : **19 220 t** collectés en porte à porte : ↘ de **26 %** / 2021 .

### • Promotion du compostage domestique

Mise à disposition, sur la base du volontariat, de kits de compostage domestique : ↘ de la quantité de déchets fermentescibles dans les OMR et déchets verts ⇒ ↘ du tonnage du transport des déchets, de la mise en stockage et de l'incinération.

**5) Collecte sélective (cartons/plastiques, ...)** bacs, bornes enterrées ou sacs jaunes) : **16 153 t** collectés ↘ **5,63 %** / 2021.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

- Lancement de la consultation pour le nouveau marché de collecte et d'exploitation des déchèteries
- Fin 2023 : mise en service de la déchèterie de Souchez

### Acteurs/Partenaires

Elu référent : **Alain LHERBIER**, VP chargé de la réduction, collecte et valorisation des déchets

### Prestataires :

- NICOLLIN (collecte des OMR+EMR, déchets verts, encombrants, dépôts sauvages, conteneurisation, exploitation)
- Sous-traitant : COVED : déchèterie de Sallaumines
- VEOLIA : exploitation des déchèteries d'Avion et de Liévin
- Les communes adhérentes

## 2- La gestion et valorisation des déchets -

Territoire engagé dans la Troisième Révolution Industrielle, la CALL s'est engagée dans un programme de modernisation de la collecte des déchets à travers son projet de territoire. L'objectif de valorisation fixé à 45% par l'état est quasiment atteint avec **43%**.

### Chiffres clés

**CVE** : 2 fours avec une capacité de traitement = à **106 000 t/an** d'OM ou DIB et **5 000 t/an** de DASRI

**71 424 t** traitées pour la CALL (OM, refus de tri, incinérables des déchèteries et apports des communes)

### Résidus valorisés 2021:

- mâchefers : **22 361 t**
- ferrailles : **1 853 t**



### 1) Le Centre de Valorisation Énergétique (CVE)

Les déchets ménagers (bacs ou sacs bordaux) sont incinérés au CVE ainsi que les déchets de soins à risques infectieux (DASRI). Les mâchefers issus de l'incinération sont valorisés en travaux publics. Les fumées sont filtrées, neutralisées, puis les résidus d'épuration des fumées sont stockés en CET CSDU (conformément aux exigences réglementaires des rejets gazeux). Le traitement des NOX (Oxydes d'Azote) et la mise en place de la valorisation énergétique sont effectifs et la valorisation énergétique a permis une production d'électricité qui a atteint **49 332 Mwh en 2022**.



### 2) Le Centre de Tri PAPREC de Harnes

Sa capacité de traitement autorisée est de 120 000 t de déchets papiers/cartons. En 2022, il a valorisé et acheminé en usine de recyclage **11 870 tonnes** de déchets triés.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

- atteindre un taux de valorisation et de recyclage fixé par l'Etat de **65% d'ici 2025**.

### Acteurs/Partenaires

Elu référent : **Alain LHERBIER**, VP chargé de la réduction, collecte et valorisation des déchets

### Prestataires de tri et valorisation :

- **PAPREC RESEAU** à Harnes (tri, conditionnement et valorisation emballages ménagers recyclables, papiers)
- **Société O-I Manufacturing** (verre : revente des matériaux)
- **Société GALLOO** : valorisation des ferrailles et batteries
- Société **RAMERY ENVIRONNEMENT** : traitement et valorisation des encombrants, accueil et broyage des déchets verts et transports, valorisation du broyat (Verdure, compost du Mazé, SEDE Environnement)
- **Recynov** : traitement des inertes
- Exploitants :
- **CALLERGIE/INOVA/PAPREC ENERGIE** pour le CVE de Noyelles-sous-Lens

## 2– La gestion et valorisation des déchets - Les Centres de traitement et de valorisation (2)

### Chiffres clés

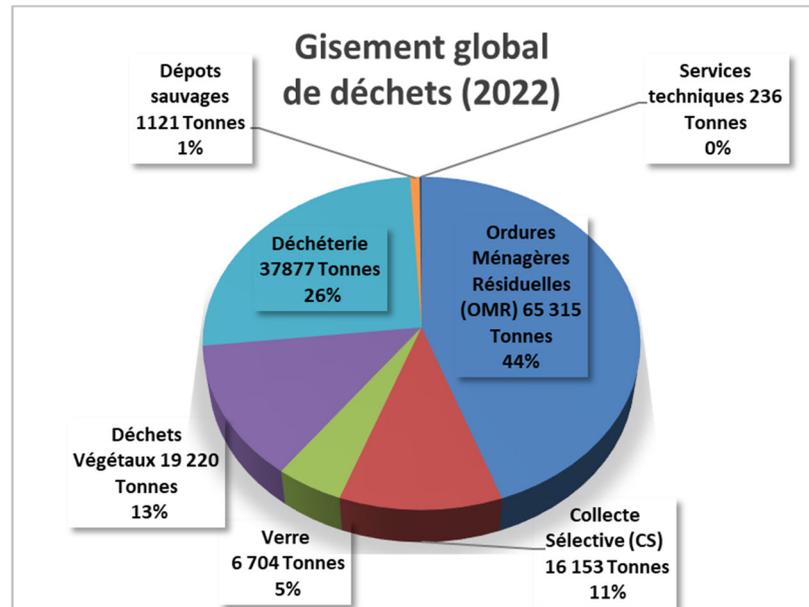
- **Verrerie :**
  - 6 704 t collectées
  - Prix de reprise par tonne : 26,18 €
- **Total recyclage :**
  - 41 675 t valorisation matière
  - 19 220 t valorisation organique

### 3) La plate-forme de broyage des végétaux

L'ensemble des végétaux est broyé et composté avec les boues des stations d'épuration dans des usines de traitement. **Ce compost est ensuite mis à disposition des agriculteurs pour épandage** selon les normes en vigueur.

### 4) Le Centre de Tri des encombrants RAMERY

Les encombrants sont triés sur une chaîne adaptée de manière à récupérer les matériaux valorisables à hauteur de 20 %, sachant que 80 % sont encore stockés en Centre d'Enfouissement Technique (CET) de classe 2.



### 5) La Verrerie - le centre de tri PROVER et de recyclage O-I Manufacturing

Le verre collecté est envoyé au Centre de tri PROVER puis recyclé chez O-I Manufacturing à Wingles.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

- Atteindre un taux de valorisation et de recyclage fixé par l'Etat de **65% d'ici 2025**.

### Acteurs/Partenaires

Elu référent : **Alain LHERBIER**, VP chargé de la réduction, collecte et valorisation des déchets

#### Prestataires :

- **PAPREC RESEAU** à Harnes (tri, conditionnement et valorisation emballages ménagers et papiers journaux)
- **Société O-I Manufacturing** (verre : revente des matériaux)
- **Société GALLOO** : valorisation des ferrailles et batteries
- **Société RAMERY ENVIRONNEMENT** : traitement et valorisation des encombrants, accueil et broyage des déchets verts et transports, valorisation du broyat (Verdure, compost du Mazé et SEDE Environnement)
- **Recynov** : traitement des inertes

#### Exploitants :

- **CALLERGIE/INOVA/PAPREC ENERGIE** pour le CVE de Noyelles-sous-Lens

Enjeux et finalités du développement durable



Perspectives 2023/2024

- Continuité dans les actions de sensibilisation au tri des déchets dans les établissements scolaires comme lors des événements locaux.

Acteurs/Partenaires

Elu référent :

**Alain LHERBIER, VP** chargé de la réduction, collecte et valorisation des déchets

Prestataire :

- NICOLLIN

## 2- La gestion et valorisation des déchets - sensibilisation de la population aux gestes de tri (3)

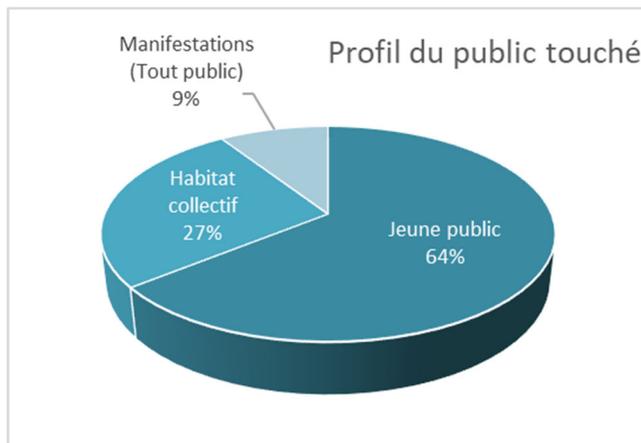
Chiffres clés

- **6 145** habitants sensibilisés par les conseillers du tri
- **9 696** conteneurs contrôlés par la brigade de proximité

Les bonnes performances de la CALL en matière de valorisation encouragent à toujours mieux trier dans les foyers pour mieux valoriser ensuite. Ainsi, pour pérenniser les nouvelles habitudes de tri des déchets ménagers la CALL s'appuie sur

♦ **L'équipe des conseillers du tri de la CALL**

**1** coordonnatrice — **3** conseillères du tri.  
L'équipe sensibilise aux bonnes pratiques au travers de jeux pédagogiques sur la manière de consommer et de recycler et peut prêter du matériel pédagogique (expos, dvd, ...).  
Les actions de sensibilisations sont ainsi principalement destinées au jeune public (scolaires, centres de loisirs, ...), à l'habitat collectif (contrôle qualité) et au public lors des manifestations environnementales sur la CALL.



♦ **La communication**

- La sensibilisation passe aussi par :
- l'édition de divers supports de communication (guide du tri, plaquettes, affiches...)
  - des articles dans le journal « L'Info de l'Agglo » et sur le site web de la CALL .
  - la réalisation de calendriers de collecte
  - des objets de sensibilisation (autocollants, magnets, crayons...) pour les manifestations.
  - réseaux sociaux (Instagram, Facebook...)



♦ **La brigade de proximité Nicollin**

- 9** agents—**1** encadrant :
- distribution/maintenance des bacs et sacs
  - contrôle et information sur la qualité du tri.

## 3- La prévention des déchets (1/2)

### Chiffres clés

- En 2022, **39 639 €** dépensés au développement des actions de réduction des déchets
- En 2022, **700 kits** de compostage distribués.
- **4 sites** sélectionnés pour le compostage partagé, avec un accompagnement technique et matériel en 2022.



### ♦ **Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)**

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a, par délibération du 4 octobre 2019, adopté son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2018-2023.

Ce programme, accompagné de ses actions, repose sur 6 axes thématiques :

- Être éco-exemplaire
- Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des bio déchets
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Favoriser la consommation responsable
- Favoriser le réemploi et la réutilisation
- Sensibiliser à la prévention des déchets

### ♦ **Opération « Adoptez un composteur, devenez écocitoyen ! »**

Depuis 2015, la collectivité met à disposition gratuitement des habitants, un kit de compostage par foyer. Afin de bénéficier du kit de compostage composé d'un composteur et d'un bio-seau, les habitants suivent en ligne une formation sur l'utilisation du composteur sur le site Internet de la CALL <https://mesdechets.agglo-lenslievin.fr> et remplissent en ligne un questionnaire afin de finaliser leur inscription.

Depuis fin 2020, l'agglomération propose aux associations, établissements scolaires, de santé, de restauration collective, aux bailleurs (publics et privés), aux syndicats de copropriétés, aux logements collectifs, un **composteur collectif** composé de 3 bacs. La CALL **forme deux référents** sur chaque site et met à disposition des supports de communication.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023/2024

Continuité et renforcement dans l'action de dotation de composteurs individuels et collectifs.

### Acteurs/Partenaires

#### Elu référent :

**Alain LHERBIER, VP** chargé de la réduction, collecte et valorisation des déchets

**Sébastien MESSENT, Conseiller délégué** chargé du zéro déchet et de la lutte contre les dépôts sauvages

#### Prestataire:

Nicollin

## 3- La prévention des déchets (2/2)

### Chiffres clés

- Récup'tri et la Ressourcerie, c'est **70 salariés en insertion**.
- Environ **4 t/mois** et par déchèterie, d'objets réemployables, soit **48t/an**

### ◆ La nouvelle déchèterie Ressourcerie de Liévin a ouvert ses portes en juin 2022

La déchèterie Ressourcerie de Liévin inaugurée en juin 2022, remplace l'ancienne déchèterie de Grenay.

**C'est une nouvelle génération de déchèterie à plat** et modulaire. Elle se module en fonction de la quantité de déchets qui y est apportée. Cette dernière est exploitée par Veolia. A proximité se trouve la Ressourcerie gérée, quant à elle, par l'association Récup'tri.

L'objectif de la Ressourcerie est de récupérer des objets dont le particulier ne se sert plus (canapé, livre, vêtement, ...) et qui peuvent encore avoir une seconde vie. Les objets déposés sont remis au magasin, où ils seront vendus à prix d'occasion.

La ressourcerie est également composée d'un **espace pédagogique**, ouvert à l'ensemble des structures d'enseignement du territoire de la CALL. Grâce à des activités variées et ludiques, les jeunes sont sensibilisés aux différentes thématiques liées aux déchets: consignes de tri, impact des déchets sur l'environnement, réduction des déchets, les apports en déchèterie? ....

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023/2024

- Fin du PLPDMA en 2023 et renouvellement des actions de prévention des déchets (2024/2028)
- Mise en service de la future déchèterie de Souchez

### Acteurs/Partenaires

#### Elu référent :

**Alain LHERBIER**, VP chargé de la réduction, collecte et valorisation des déchets

**Sébastien MESSENT**, Conseiller délégué chargé du zéro déchet et de la lutte contre les dépôts sauvages

#### Partenaires :

**Association:** Récup'Tri



### ◆ Le réemploi dans les déchèteries

Concrètement il s'agit d'une zone dédiée où les habitants de la CALL peuvent déposer des objets réemployables dont ils n'ont plus besoin. Les objets cassés ne peuvent être acceptés, ils doivent être en bon état de fonctionnement. Un espace réemploi se trouve dans chaque déchèterie du territoire. Il permet de « sauver environ 4 tonnes par mois et par déchèterie d'objets réemployables soit 48 tonnes à l'année ».

Plus d'infos sur les actions 2022 : <https://mesdechets.agglo-lenslievin.fr>

## 4- La gestion et le traitement de l'eau potable

### Chiffres clés

- Près de **250 000 habitants** pour une consommation de **10 000 000 m<sup>3</sup>/an**
- **17** champs captant (forages) sur la CALL dont 6 prioritaires
- **2** apports extérieurs pour répondre aux besoins en eau potable de la CALL
- **6** usines de traitement des nitrates
- **1** usine de traitement des pesticides
- **15 000** analyses de suivi de qualité/an
- **100 %** de l'eau distribuée sur la CALL est conforme à la réglementation
- **0 pollution** depuis 5 ans dans le miel des ruches

La CALL a délégué l'exploitation de son service public de production, de stockage et d'adduction d'eau potable à la société VEOLIA jusqu'en 2024, ainsi que la distribution d'eau potable.

### ◆ Eau et développement durable

La CALL a exigé que la DSP intègre des mesures en faveur du développement durable :

- Réalisation d'un bilan carbone et réduction des émissions de gaz à effet de serre de **10%** sur la durée du contrat
- Plantation de **18 000** arbres pour réduire notre empreinte carbone et participer à la reforestation de notre territoire
- Réduction de **5 %** de la consommation électrique et achat de **30 %** d'énergie renouvelable
- Installation de panneaux photovoltaïques sur certains châteaux d'eau et certains forages
- Obtention de la norme 50001
- Programme de soutien à l'agriculture biologique
- Installation de ruches sur le territoire afin d'avoir un indicateur sur l'utilisation des produits phytosanitaires et leurs conséquences sur la ressource en eau (périmètre captage de Wingles) avec Bee City
- Financement à l'incubation d'entreprises d'éco-activités

### ◆ Préserver la ressource en eau

En 2021, la révision du 11<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie à mi-parcours est une opportunité pour notre territoire de se préparer vers de nouvelles orientations et une meilleure prise en compte de pressions.

Cette révision « transforme » l'Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau ou ORQUE en Contrat d'Actions pour la Ressource en Eau ou CARE vers des objectifs de résultats sur les baisses de pressions agricoles et urbaines.

### ◆ Protection des captages de Wingles

11 ha de terres agricoles sur le périmètre de protection des captages sont certifiés en agriculture biologique afin de maîtriser les pratiques agricoles.

Plantation de haies sur le champ captant de Wingles.

**Primordial pour la ressource en eau, l'Etat a classé ce champ captant comme ultra-prioritaire.**

### ◆ La CALL assure l'accès aux services d'eau potable et d'assainissement pour TOUS

par l'instruction des demandes des usagers par le bureau « Police des réseaux » et par les travaux de renouvellement et de renforcement du réseau d'eau potable + branchements. En outre le dispositif chèques eau (105 950 € versée via les CCAS en 2022) permet d'accompagner nos administrés les plus en difficultés.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023/2024

- Signer le plan d'action du CARE
- Poursuivre le dialogue territorial en étudiant des outils tels que « sensibio » ou les paiements pour service environnementaux.
- Engager la contractualisation d'actions avec les agriculteurs du territoire
- Poursuivre l'application des mesures environnementales sur la durée du contrat DSP (plantations, ruches..)
- Initier une consommation plus sobre de l'eau potable sur le territoire

### Acteurs/Partenaires

Elu référent :

**Pierre SENECHAL**,  
 VP Eau/Assainissement  
 Délégué : VEOLIA – Eaux de l'Artois

Partenaires :

- Bee City (ruches)
- CANOPEE reforestation (Plantations)
- Agence de l'Eau Artois Picardie
- Chambre d'Agriculture
- Bio en haut de France
- Département
- Région

## 5- Gestion des eaux usées et des eaux plu-

### Chiffres clés

- 8 systèmes d'assainissement
- **1431 km** de réseau  
Le territoire situé sur : **2** SAGE (Marque-Deûle et Lys) ; **2** TRI (Lens et Béthune)

#### 2022 :

Habitants desservis : **115 660** abonnés  
Volumes admis dans les fils de traitement : **17 012 393 m<sup>3</sup>**  
Volumes déversés au milieu naturel : **3 624 178 m<sup>3</sup>**  
Assiette de facturation : **10 103 158 m<sup>3</sup>**  
**Prix de l'eau inchangé depuis 2014**

#### Conformité des systèmes d'assainissement de :

- Mazingarbe : conforme traitement/en cours de conformité collecte
- Wingles : Conforme traitement/en cours de conformité collecte
- Loison-sous-Lens : conforme traitement/en cours de conformité collecte
- Fouquières-lez-Lens : conforme collecte et traitement

La CALL renforce son rôle d'acteur majeur dans la gestion du petit et grand cycle de l'eau, notamment par la mise en œuvre d'une stratégie offensive dans la lutte contre les inondations. L'exploitation des ouvrages intercommunaux de transport et de traitement ainsi que les ouvrages de collecte est déléguée à VEOLIA EAU (nouveau contrat de concession débuté en mai 2021).

#### ◆ Gestion des eaux pluviales (Loi GEMAPI) :

Au vu des événements météorologiques vécus ces dernières années sur le territoire, la CALL a mis en place un programme de lutte contre les inondations lui permettant de pouvoir disposer de l'ensemble de leviers sur ce sujet : prescription en matière d'urbanisme, infiltration à la parcelle, érosion des sols, travaux de réseau et ouvrages structurants, ....

#### ◆ Elimination des boues

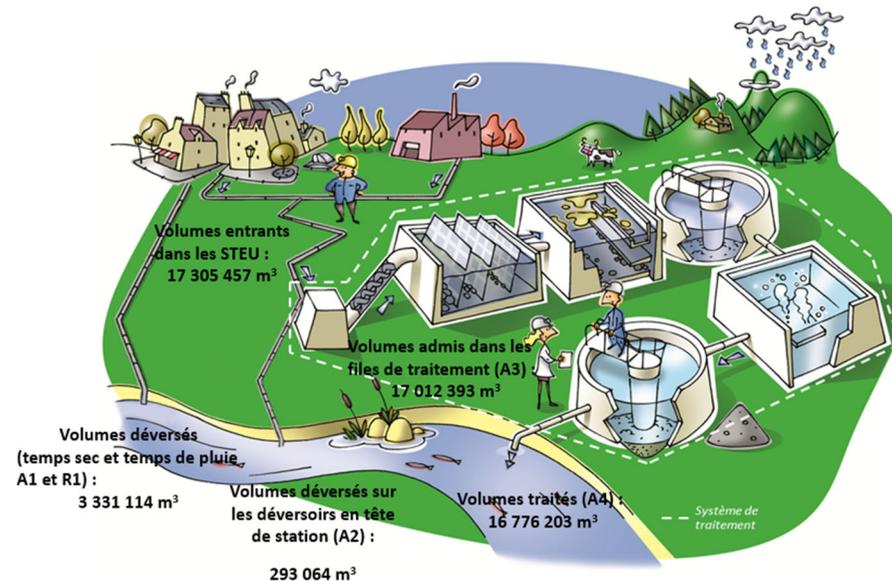
En 2022, **4 033.9 tonnes** de boues (matière sèche) ont été produites au total. Une partie des boues d'épuration sont co-compostées avec les déchets végétaux de la CALL issus de la collecte sélective pour être épandue sur les parcelles agricoles.



#### ◆ Limitation des rejets en milieu naturel

L'arrêté ministériel de juillet 2015 vient renforcer la réglementation en matière de rejet au milieu naturel des systèmes de collecte. Depuis 2020, un plan d'action a été établi afin d'atteindre la conformité de chaque système d'assainissement en matière de rejet au milieu naturel par temps sec et temps de pluie.

### Bilan global des volumes collectés, déversés et traités



### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023/2024

- Mise en œuvre du plan d'actions pour atteindre la conformité des systèmes d'assainissement
- Restructuration du poste de refoulement rue Hoche à Loos-en-Gohelle
- Travaux d'extension et de renouvellement des réseaux d'assainissement
- Mise en œuvre d'un programme de déconnexion des eaux de pluie

### Acteurs/Partenaires

#### Elu référent :

**Pierre SENECHAL**, VP Eau / Assainissement

#### Déléguataire collecte et traitement :

- Agence de l'Eau Artois Picardie
- Chambre d'Agriculture
- SAGE Marque Deûle/Lys
- Département
- Région

## 6- Gestion du crématorium

### Chiffres clés

- 2 bouteilles tampons d'une capacité de 1500 litres chacune, qui devraient assurer une chauffe des locaux à 19° C pendant 48h.



LA CHAUFFERIE

*Le crématorium termine cette année ses travaux de mises aux normes. L'établissement est ainsi conforme à l'Arrêté du 28 janvier 2010 relatif à la hauteur de la cheminée des crématoriums et aux quantités maximales de polluants contenus dans les gaz rejetés à l'atmosphère instaurant la mise en place de ligne de traitement et de filtration des gaz.*



SYSTEME DE FILTRATION

Il est à noter que désormais le crématorium récupère les calories des fumées des crémations pour chauffer l'eau des sanitaires ainsi que pour le chauffage de la structure.

Selon les calculs, l'établissement devrait être à terme autonome énergétiquement pour se chauffer.

La chaufferie serait donc en appoint lors des journées sans crémation.

Tout ceci relève d'un processus complexe, en tenant compte des températures extérieures mais aussi de la quantité journalière de crémations.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023/2024

- Analyse de la récupération calorifique des crémations permettant à la structure une autonomie sur la chauffe des locaux et de l'eau des sanitaires.

### Acteurs/Partenaires

#### Elu référent :

- **André KUCHINSKY**, VP chargé de la coopération territoriale et de la mutualisation
- Alain SZABO**, Conseiller délégué chargé des sites extérieurs

#### Prestataires:

- Facultatieve technologie
- Effet d'o

## 1- Culture, Tourisme et patrimoine

### Chiffres clés

- 11 centres culturels
- 1 association de développement culturel
- 1 scène nationale
- 1 musée : le Louvre-Lens
- 1 office de tourisme inter-communal
- **Pays d'art et d'histoire / sensibilisation :**
  - jeune public : 4 000 jeunes
  - habitants : 3 200 pers
- **Office de Tourisme :**  
Un tourisme de sens (du partage, de l'essentiel, de l'effort, ...)



- **Événementiel :**  
Fêtes de la Sainte Barbe 2022: 10 jours de festivité, 60 événements, 28 mécènes, 52 artistes-compagnies, 48 000 spectateurs.

*La promotion et le développement culturel contribuent au mieux vivre et participent à l'identité du territoire.*

### ◆ Développement culturel du territoire :

La CALL l'accompagne par l'octroi de subventions et l'apport d'ingénierie. La CALL soutient également des événements culturels qui participent au rayonnement du territoire et à sa mise en valeur.

**Programme « Lecture pour tous » :** la CALL s'est engagée dans la mise en réseau des équipements de lecture publique du territoire dans ce cadre, elle a fait l'acquisition de malles numériques, de sélection d'ouvrages et accompagne les professionnels dans la mise en place d'une programmation culturelle dédiée aux médiathèques et bibliothèques.

### ◆ Label Pays d'Art et d'Histoire :

Dans ce cadre, la CALL conduit des missions de valorisation du patrimoine, de sensibilisation et d'appropriation du cadre de vie à destination des habitants et du jeune public du territoire.

### ◆ Événementiel : Zoom Quinzaine de l'Art déco

En 2022 se tenait la 10ème édition du Printemps de l'Art déco. En complément de la programmation grand public, le PAH développe depuis 3 ans une programmation spécifiquement dédiée aux scolaires ayant pour objectifs de favoriser l'appropriation de son cadre de vie et de son environnement et susciter une réflexion sur le lien entre la ville d'hier et de demain et sur le vivre-ensemble. En 2022, le PAH a approché pour la première fois les publics empêchés : APF, IEM, SEGPA. Cette opération est menée en collaboration avec de nombreux partenaires du territoire : établissements scolaires et médico-sociaux, équipements culturels, etc. Au printemps 2022, ateliers et visites ont allié théorie et pratique pour découvrir l'artisanat d'art, la création artistique à l'appui d'interventions d'artistes. Le PAH a multiplié les médiums artistiques (dessin, graff, photo, etc.) pour permettre à chacun de s'approprier son environnement par la clef d'entrée qui lui convenait.

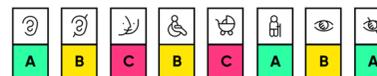
### ◆ Collines et Plaines d'Artois 14-18 :

Pour matérialiser le rapprochement avec l'office de tourisme d'Arras, l'office de tourisme de Lens-Liévin a développé une nouvelle marque afin de proposer une offre à l'international alliant pratique du vélo, de la marche et les sites de mémoire de la Première guerre mondiale.



### ◆ CLEA (Contrat Local d'Education Artistique) :

En 2021, la CALL a renouvelé pour 3 ans (2021-2024) ce contrat pluripartenarial avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles Hauts-de-France (DRAC) et l'Éducation Nationale. La présence artistique de 5 collectifs d'artistes pendant 4 mois vise à faire découvrir et appréhender la création contemporaine à travers une approche concrète de l'art (rencontres, pratique, expérimentations, performance par les publics et les artistes). Les projets s'inscrivent dans des thématiques de développement durable : connaissance et appropriation du cadre de vie (habitat, espaces de nature, architecture), collaboration avec les acteurs du développement durable sur les sujets de l'insertion professionnelle, la récupération, la mobilité, l'égalité hommes/femmes (épicerie solidaires, Tadao, artisans,...).



La CALL finance la solution Picto access donnant des informations sur l'accessibilité de 94 sites culturels, sportifs, ludiques, ..., situés sur 28 communes de la CALL.



### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

- Asseoir la compétence culture et développer d'autres propositions favorisant la participation des habitants (ex. appel à projets à destination des associations).
- Tourisme : positionner le territoire comme destination sport de nature
- Création d'un Office de Tourisme nouvelle génération. (restaurant et chambre d'hôtel d'application)

### Acteurs/Partenaires

#### Elus référents:

- C. BUISSETTE VP aux Dynamiques Culturelles
- P. DUQUESNOY VP Economie touristique

#### Partenaires :

- Conseil Régional (CR)
- Centres culturels
- Partenaires socio-culturels
- Communes
- Direction Régionale des Affaires Culturelles Hauts-de-France (DRAC)
- Éducation Nationale
  - Mission Bassin Minier
  - Mission Louvre-Lens Tourisme

## 2- Sport et territoire

La CALL est engagée dans une politique sportive dynamique avec pour enjeu un partenariat fort avec le mouvement associatif. Ce mouvement est un acteur reconnu du développement du bien-être, du sport et de ses valeurs sur notre territoire. L'intervention de la CALL se décline de la manière suivante :

- 1) promouvoir et valoriser le territoire par le sport
- 2) encourager et soutenir les initiatives sportives
- 3) favoriser la pratique de l'activité physique et sportive pour tous.

### Chiffres clés

**3** équipements majeurs  
**886** équipements sportifs

### Subventions aux associations sportives :

**12** associations sportives de haut niveau—470 500€ de subventions (Nationale 1 et Nationale 2 avec un joueur pro).

**250** associations sportives

**PASS SPORTS : 13 234 pass sports** (49 disciplines—55% de garçons et 45% de filles)

**27** courses pédestres au départ de 23 communes  
**38100** participants  
70% issus du territoire  
moyenne d'âge 40 ans.



### ◆ Soutien financier aux événements sportifs d'envergure récurrents

- Meeting d'Athlétisme
- La route du Louvre : **20 000** participants (ligue Hauts de France d'Athlétisme)
- Tournoi international de Judo à Harnes
- Trail des pyramides noires

### ◆ Sport Ressources 62

La CALL est territoire d'expérimentation du dispositif Sport Ressources 62 porté par le Comité Départemental Olympique et Sportif et le Département. Cette plateforme permet à tous (collectivités et particuliers) d'obtenir gratuitement ou de prêter du matériel sportif. En 2022, 800 dons ont été effectués à destination de clubs sportifs, de CCAS et de particuliers.



Labellisée **Terre de jeux 2024** afin de faire vivre à tous les émotions des jeux et à changer le quotidien de ses habitants grâce au sport.

### ◆ Partenariat avec le Racing Club de Lens

La CALL verse une subvention de 150 000€ à l'association Racing Club de Lens pour participer à la formation des jeunes et intervenir dans les quartiers prioritaires. Cela permet ainsi à 4100 jeunes d'assister à des matchs du Racing Club de Lens au stade Bollaert-Delelis.

### ◆ Encouragement à la pratique sportive

La CALL a mis en place le « **Pass'Sports** », afin d'encourager la pratique sportive auprès des jeunes de moins de 18 ans et de favoriser une meilleure sociabilisation et cohésion sociale, dans un souci d'égalité afin de lever les freins financiers rencontrés par certaines familles pour inscrire leur enfant dans un club sportif et obtenir 30€ de déduction offert par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin pour toute inscription dans un club sportif du territoire.

### Poursuite du plan piscine et du plan d'aisance aquatique :

favoriser l'égal accès des scolaires à l'apprentissage de la natation pour corriger d'éventuelles disparités sociales. Cet enjeu est une priorité pour la Communauté d'Agglomération ; développer la pratique sportive à l'échelle de l'agglomération et contribuer au rayonnement du territoire ; répondre aux besoins des habitants en proposant une offre diversifiée et un accès équitable aux équipements, tenant compte des critères de mobilités urbaines.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

- Mise en œuvre du plan piscine.
- Inauguration des parcours de trail
- Recondution du « Pass'Sport »
- Relais de la flamme olympique, faire vivre les JO Paris 2024 aux habitants
- Accueil des championnats du monde de triathlon

### Acteurs/Partenaires

Elu référent : **Laurent POISSANT**  
VP Rayonnement sportif

### Partenaires :

- Ligue Hauts de France d'Athlétisme (route du Louvre)
- Mission Bassin Minier (MBM) (trail des pyramides)
- Associations sportives
- Vivalley, faculté des sports, IRBMS, CDOS, Maison des Sports, CROS, DRJSCS
- L'Office de Tourisme et du Patrimoine.



## 3- Communication

### Chiffres clés

#### ◆ Télégohele

- JT avec 7 reportages/semaine
- 1 magazine des sports
- 1 magazine culturel
- Emission cœur de ville
- Emission Geek
- Emission patrimoine
- Emission cuisine

#### ◆ Internet

- Gestion du dispositif PASS'SPORTS
- Permis de louer
- Permis de diviser

#### ◆ Plantons le déco

- Diffusion à 110 000 exemplaires. Passage au format 100% digital en 2023/2024



La CALL met l'accent sur la lisibilité de ses politiques publiques et priorise l'accès à l'information au plus grand nombre par la modernisation de ses outils de communication (site internet, réseaux sociaux, TV, plan médias, etc.). Elle permet aussi de relayer l'information auprès des habitants du territoire, pour favoriser leur connaissance des actions publiques, leur participation ; une mission qui offre également le renforcement de la cohésion sociale et l'attachement à l'agglomération. Elle assume notamment une fonction de marketing territorial à destination des entreprises, des investisseurs et des visiteurs dont le but essentiel est de favoriser l'attractivité.

#### ◆ Communication

Le rôle de la communication est d'assurer la promotion de la CALL, de son territoire, de ses actions et missions, auprès de la population et en lien avec les services. Par le biais de :

- Journal « Le Mag'Info » de la CALL,
- Plaquettes, flyers, affiches, kakémonos, objets publicitaires, etc.,
- Multi-média, audiovisuel, TV, radio,
- Site web (nouvelle édition), réseaux sociaux,
- Insertions Presse Quotidienne Régionale,
- Campagnes Radio locales,
- Relations presse & partenariats médias,
- Relations avec les communes.

Une stratégie médiatique renforce au fil des ans la visibilité de la CALL auprès du grand public. Les relations avec les organes de presse sont entretenues au quotidien.

La direction de la communication est aussi fortement impliquée dans l'organisation d'événements et manifestations diverses et mobilisée sur les thématiques REV3 et environnementales.

#### ◆ Audiovisuel

Télégohele est la chaîne d'infos locales et citoyenne de l'agglomération :

Elle contribue à la promotion du territoire via son antenne, sa diffusion web et ses réseaux sociaux qui permettent de toucher un public plus large et plus jeune.

Elle assure la diffusion d'un JT permettant de rendre compte des actions de la CALL (orientations, compétences, nouveautés, événements...) et relaie l'actualité des communes, des associations et des entreprises du territoire.

Elle propose donc des émissions d'information de proximité, en couvrant les événements locaux et en assurant une veille journalistique. Le temps d'antenne est consacré aux initiatives locales, mettant en valeur un territoire riche culturellement et humainement. Elle incite son public, au travers de ses programmes, avec le soutien des partenaires (RBM, radio locale associative) à s'impliquer dans la vie citoyenne.

Elle participe également à l'inclusion sociale, en formant des jeunes issus des écoles de la Région aux métiers de journalistes et audiovisuels.

Elle favorise les programmes courts et gratuits réalisés en interne pour diminuer les coûts de production.

**Télégohele circule en véhicule électrique pour la majeure partie de ses déplacements et de nombreux travaux sont ou vont être effectués dans les locaux pour favoriser le développement durable et rendre le bâtiment moins énergivore au niveau des éclairages et du chauffage.**

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

- Optimiser l'image de la CALL et assurer une continuité dans la modernisation des outils de communication.
- Revoir et améliorer le fonctionnement de la chaîne (émissions, diffusion, identité graphique) : nouveautés à venir.

### Acteurs/Partenaires

#### Elu référent :

**Sylvain ROBERT**, Président

#### Partenaires :

- les communes
- Euralens
- CCI, CMA
- Radio Bassin Minier (RBM)
- la presse régionale
- les écoles et universités (formations)
- Préfecture
- Département
- Région
- Pôle Métropolitain de l'Artois

## 4- Politique de la Ville

### Chiffres clés

◆ Contrat de Ville : **21 Quartiers** prioritaires sur 19 communes de l'agglomération représentant près de **56 000 habitants** (25 % de la population)

◆ Programmation 2022 du Contrat de Ville : **225 projets** représentant près de **2 750 000 euros** de subventions mobilisées.

◆ Maison de la Justice et du Droit : **12 000 personnes** accueillies en 2022

◆ **1500 personnes** (majoritairement des enfants) accueillies au Village des Sciences

*La nouvelle ambition de la CALL autour des politiques de cohésion sociale déployées - notamment la Politique de la Ville - consiste à faire de la participation des habitants la clé de voûte d'un projet de développement social global en cours de construction.*



Un engagement confirmé en matière de **santé en lien avec le Contrat Local de Santé (CLS) et l'Atelier Santé Ville (ASV)** avec la mise en place d'actions telles que : la Journée Numérique en santé, le partenariat avec l'AFERTES pour la mise en place d'une enquête populationnelle .

En Politique de la Ville, **la CALL a reconduit son Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) cohésion sociale.** Suite au jury de sélection, 13 projets ont été soutenus pour un montant total de près de 100 000 euros dont 10 000 euros pris en charge par le Conseil Régional.

### ◆ La Maison de la Justice et du Droit

Elle a vocation à assurer une présence judiciaire de proximité, mais aussi de développer et favoriser l'accès aux droits et l'aide aux victimes. La CALL met à disposition deux collaboratrices pour assurer les missions d'accueil et d'assistance du Greffier.



La CALL a poursuivi son intervention dans le cadre du **Plan Territorial de Lutte contre les Discriminations (PTLCD)** notamment sur la thématique du logement et un groupe d'acteurs engagés (élus, partenaires institutionnels et associatifs, professionnels et habitants) a été constitué et formé appelé les « **Répliquants** ».

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

- Renouveler l'AMI cohésion sociale
- Poursuivre la dynamique autour du plan territorial de lutte contre les discriminations
- Reconduire l'action « mobilité collègue »
- Relancer les travaux du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)
- Travailler sur la santé communautaire à travers le CLS (Contrat Local de Santé) et l'ASV (Atelier Santé Ville)
- Poursuivre le chantier de la participation des habitants
- Mise en place des « Petits Déj de la santé »
- Evaluer le CLS
- Evaluer le contrat de ville « Quartiers 2023 »

### Acteurs/Partenaires

#### - Elus référents :

- **Alain BAVAY**, Vice Président en charge de la Cohésion Sociale
- **Agnès LEVANT**, conseillère déléguée aux politiques territoriales de santé.

#### - Partenaires :

Etat, ARS, Région, Département, Communes, Education Nationale, CAF, Professionnels de la santé, TADAO, Associations, ...



## 1 – Trame Verte et Bleue

### Chiffres clés

#### • Chiffres du SCoT LENS-LIEVIN-HENIN-CARVIN:

- Les espaces naturels ne représentent que **11 % du territoire du SCoT**

- Selon les données de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB), en 2013, **647 espèces végétales** sont présentes sur le territoire dont 1 espèce sur 4 est considérée comme rare et **dont 39 espèces sont sur la liste rouge des plantes menacées** à l'échelle régionale. 103 ont disparu depuis 1990.

- Seul un faible pourcentage du territoire est protégé par une protection réglementaire forte ou géré par une structure comme le CEN.

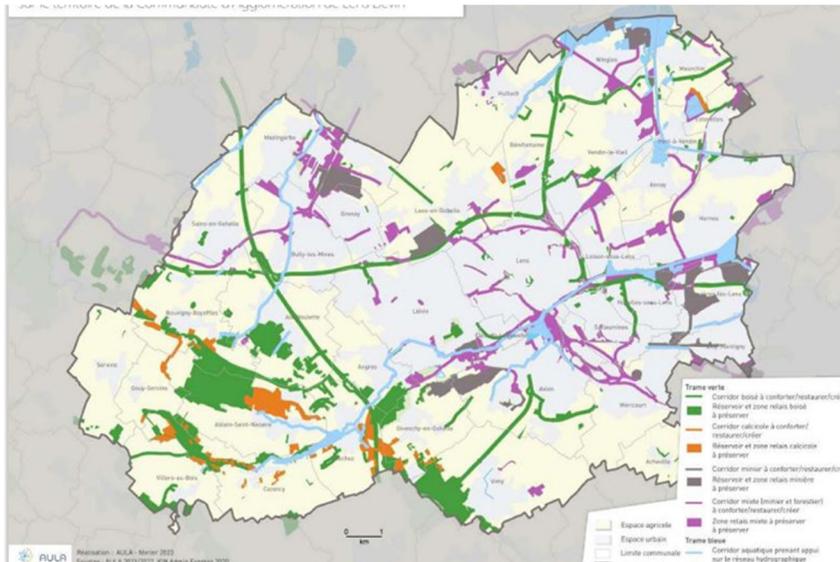
- **8 sites sont classés Espaces Naturels Sensibles.** (Eden62).

*Le schéma TVB est un outil d'aménagement durable du territoire qui vise à reconstituer un réseau écologique permettant aux espèces animales et végétales, de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, ... La Trame Verte et Bleue est constituée de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques qui les relient.*

*Les objectifs de la Trame Verte et Bleue sont d'identifier et de conforter les continuités écologiques, de manière à préserver la biodiversité sur le territoire et à contribuer à une amélioration du cadre de vie.*

*En parallèle, une déclinaison d'une Trame Nocturne et d'une Trame Agricole ont également été réalisées ainsi que des fiches de préconisations pour chaque milieu naturel.*

*L'élaboration de la Trame Verte et Bleue doit permettre de concilier une vision planificatrice (alimenter les SCoT, PLU,...) à une vision opérationnelle, permettant de prioriser les aménagements écologiques à réaliser et de les croiser avec les projets d'aménagement en cours ou futurs.*



### Mission d'accompagnement de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA)

L'AULA accompagne la CALL dans l'élaboration du schéma Trame Verte et Bleue (planificatrice et opérationnelle) sur le territoire depuis 2019.

Ainsi en 2022, dans la continuité du travail accompli (outil cartographique,...) et pour faire suite à la présentation aux élus en Commission Développement Durable, les rencontres de concertation avec les partenaires institutionnels et avec l'ensemble des 36 communes ont permis durant cette année de compléter et d'affiner les zonages identifiés. Chaque doléance a été prise en compte lors de cette phase de concertation. Des cartes de principes ont également été élaborées afin d'être versées au SCoT de Lens/Liévin-Hénin/Carvin. Les orientations de gestion et de planification ont fait l'objet d'une double validation en comité de pilotage TVB le 05 décembre 2022 ainsi qu'en conseil communautaire (délibération du 11/05/23).

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2022/2023

#### Schéma TVB :

Élaboration du volet opérationnel de la Trame Verte et Bleue.

### Acteurs/Partenaires

#### Elu référent :

**Bernard BAUDE**, VP Transition Durable

#### Partenaires :

Les communes

Les partenaires institutionnels

AULA, EDEN 62

Associations : CPIE Chaîne des Terri-ils, Conservatoire des Espaces Naturels

FDC62 (Fédération de Chasse)

Le monde agricole

Les acteurs locaux, ...

## 2 – Territoire Engagé pour la Nature—TEN

### Chiffres clés

#### • 6 fiches Actions :

- **Compilation des données** naturalistes, cartographie des enjeux écologiques et récupération des données du RAIN.

- **Elaboration d'un schéma stratégique et opérationnel** et mise en place du schéma TVB avec des opérations phasées.

- **Proposition de prime à la rénovation d'un habitat** en lien avec la TRI (Troisième Révolution Industrielle) dans le cadre des projets NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain).

- **Accompagnement personnalisé** de mesures de préservation de la biodiversité des espaces pour les entreprises du territoire.

- **Mise en place de plan de gestion écologique** des parcelles communautaires (Terril 58 sur Grenay et Mazingarbe)

- **Sensibilisation** des élus et techniciens de la CALL à la préservation de la biodiversité

Le T.E.N est un dispositif d'ingénierie territoriale visant à faire émerger, reconnaître et accompagner l'engagement des collectivités qui présentent des projets de territoire en faveur de la biodiversité, quel que soit leur niveau initial de prise en compte des enjeux biodiversité.

C'est avant tout la démarche de progrès qui est recherchée au travers de cette labellisation.  
 La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a reçu la reconnaissance TEN le 30 mai 2023.

→ L'engagement de la CALL se fait au travers de 4 champs d'actions prioritaires :

- l'amélioration des connaissances
- la gestion durable du territoire
- la protection et la restauration de la biodiversité
- l'éducation citoyenne à la nature

→ Le plan d'action doit être :

- impliquant et proportionné
- mesurable et révisable
- impactant et additionnel
- en lien avec l'action publique.




**Contexte**

- Communauté d'agglomération
- Département du Pas-de-Calais
- 36 communes
- 243 968 habitants
- 45% espaces urbains, 44% espaces agricoles, 11% milieux naturels

**Site**  
<https://www.agglo-lenslievin.fr/>

**Contact**  
 elengios@agglo-lenslievin.fr

TEN approuvé en 2023

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

#### TEN :

- Capitaliser les actions et amorcer une montée en puissance
- Agir pour la biodiversité
- Être reconnue par ses pairs

### Acteurs/Partenaires

#### Elu référent :

**Bernard BAUDE**, VP Transition Durable

#### Partenaires :

Les communes  
 Les partenaires institutionnels  
 Et les services communautaires



## 3 – Dispositif d'accompagnement « S'ADAPTER AVEC LA NA- »

### Chiffres clés

#### 7 Fiches actions SafN définies :

**1-Gestion durable des eaux pluviales** (infiltration et conservation des eaux de surface de tamponnement)

**2-Préservation des milieux aquatiques** (zones humides naturelles et cours d'eaux)

**3-Renaturation du territoire et désimperméabilisation des zones artificialisées** (nature en ville)

**4-Plantations de haies** pour réduire le ruissellement en milieu agricole sur les bassins versants concernés

**5-Sensibilisation des élus, des habitants et du personnel.** Elaboration d'un programme de sensibilisation

**6-Limitation des essences exotiques lors des aménagements / soutien au maximum aux plantations d'espèces végétales indigènes**

**7-Aménagement de la trame verte et bleue, la trame nocturne** - (aménagement / reconnexion / adaptation de la gestion / protection).

Dans le cadre de sa politique de soutien aux collectivités territoriales, le Centre de Ressource du Développement Durable (CERDD) a proposé un **accompagnement gratuit et collectif à destination de 4 territoires engagés en faveur d'une meilleure prise en charge des enjeux d'adaptation au changement climatique et de biodiversité dans la planification.**

La CALL a candidaté et a été lauréate de cet AMI. Le schéma Trame Verte et Bleue qu'elle a engagé en collaboration avec l'AULA est le thème central de la candidature du territoire.

Ce dispositif vise à **développer les solutions d'adaptation fondées sur la nature (SafN)**, afin d'atténuer la vulnérabilité du territoire aux conséquences du changement climatique (îlots de chaleur urbains, inondations, érosion de la biodiversité, etc.). L'accompagnement repose sur le partage d'expériences, l'échange et la diffusion de pratiques exemplaires entre pairs ainsi que sur la co-construction de solutions innovantes.

Le CERDD, accompagné par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), un bureau d'étude spécialisé ainsi que plusieurs partenaires experts, accompagnent la CALL, afin d'enrichir ses documents de planification et d'identifier les pistes d'actions permettant d'améliorer la prise en compte opérationnelle des enjeux de transition écologique.

**Ainsi durant 18 mois**, l'équipe projet pluridisciplinaire composée des services de la CALL s'est réunie avec les autres territoires à 5 reprises afin d'élaborer les fiches actions.

Les rencontres ont permis de réaliser un état des lieux de la vulnérabilité du territoire face au changement climatique à venir et de définir des arbres à problèmes et solutions.

**Il est ressorti de ce travail collectif 7 fiches actions que le territoire devra s'approprier, divulguer et promouvoir auprès des différents partenaires.**

#### L'AMI développé par le CERDD repose sur l'atteinte des 8 objectifs/enjeux suivants :

- aider le territoire à renforcer la prise en compte des enjeux climat et biodiversité dans les documents de planification.
- favoriser le partage et la diffusion des connaissances sur les projets/documents de planification en cours ;
- identifier et lever les freins à la transcription concrète des orientations des documents de planification et fournir des outils pour permettre l'opérationnalisation de projets inscrits dans ces documents ;
- mettre en place des méthodes, des ressources et des solutions pour alimenter les documents de planification ainsi que les projets en cours ;
- créer les conditions nécessaires à la réalisation de projets dans les territoires accompagnés (formation, coopération, identification de partenaires, etc.) ;
- construire un argumentaire et des outils d'aide à la décision autour des enjeux d'adaptation et de biodiversité ;
- proposer un suivi individualisé et des conseils personnalisés pour les territoires lauréats ;
- développer une dynamique de travail transversal au sein des services de la Communauté d'Agglomération.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

Mettre en œuvre les axes et orientations définis dans ces fiches en termes d'opérationnalité et d'adaptation notamment en ce qui concerne :

- la lutte contre les ICU (îlots de chaleur urbain),
- les inondations et ruissellements,
- la perte de biodiversité dans le cadre de l'ensemble des compétences qui incombent à la CALL.

### Acteurs/Partenaires

#### Elu référent :

**Bernard BAUDE**, VP Transition Durable

#### Partenaires :

Les communes  
Les partenaires institutionnels et services communautaires.



## 4- Gestion du patrimoine naturel

Contribuer à la qualité environnementale, au cadre de vie, à l'adaptation au changement climatique.

### Chiffres clés

#### Régie d'entretien des espaces verts :

5 agents en gestion des espaces verts ;

#### Sites concernés :

- L'Anneau de la Mémoire
- Le Musée de la Grande Guerre : Mémorial Lens 14/18
- La Base du 11/19
- Les pistes de l'aérodrome de Bénifontaine
- L'Hôtel Communautaire
- La boucle 18
- la Maison des Projets

#### ◆ Gestion du patrimoine naturel de la CALL

La CALL contribue à la gestion des Espaces Naturels Sensibles dans le cadre de :

- la **convention de partenariat** qu'elle a signée avec le syndicat mixte EDEN 62. Un bilan de gestion est présenté chaque année afin de connaître les impacts de cette gestion sur l'évolution écologique des sites.
- du **plan de gestion multi-sites** 2017-2026 et l'étude paysagère des terriils classés en ENS élaborés par EDEN 62.



La CALL accompagne EDEN 62 dans le maintien des équilibres écologiques par la mise en place de la gestion cynégétique.

Dans le cadre du TEN (Territoire Engagé pour la Nature), la CALL va mettre en œuvre un plan de gestion relatif au terriil 58 sur Grenay et Mazingarbe.

#### ◆ Les espaces verts

La CALL se doit d'entretenir ses sites communautaires dans le cadre d'une démarche de développement durable :

- le broyage des végétaux, arbres, arbustes servent de paillage pour les massifs de fleurs et d'arbustes,
- le désherbage des massifs de fleurs est réalisé manuellement sans adjonction de produits phytosanitaires,
- le désherbage des allées et cheminements sont réalisés manuellement et de manière thermique (achat d'un brûleur à gaz).

#### ◆ La gestion des espaces publics et naturels

Le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin met en exergue le renouveau du territoire, tant d'un point de vue économique, que social et environnemental.

Dans ce cadre, la CALL et les communes ont opéré des aménagements à divers titres : Chaîne des Parcs, itinéraires de mobilité douce et tourisme de mémoire.

Une gestion adaptée à l'échelle de ces projets est indispensable afin d'assurer la cohérence d'ensemble, la pérennité des aménagements et ainsi offrir aux habitants, aux futurs usagers des sites un cadre de vie de qualité, une biodiversité préservée et enrichie (Trame Verte et Bleue). La démarche a été menée sur les Parcs des Berges de la Souchez et Centralité, l'EuroVelo n°5 et le Parcours des Rescapés couvrant ainsi 19 communes.

Afin de rassembler les moyens nécessaires, un service commun « Gestion des espaces publics et naturels » a été créé par délibération du Conseil Communautaire du 22 juin 2023. Il accompagnera les communes sur le plan technique, administratif et financier dans la stratégie de gestion à mettre en œuvre sur le périmètre identifié (EuroVelo 5, Parc Centralité, Parc des Berges de la Souchez, Parcours des Rescapés) avec la proposition de reconnaître certains sites d'utilité communautaire.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

- **Mise en œuvre d'un service commun** pour la gestion des espaces publics et naturels

### Acteurs/Partenaires

#### Elu référent :

**Bernard BAUDE**, VP Transition Durable

Le personnel de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (régie des arboristes)

#### Partenaires :

- ID VERDE/PINSON (entreprises d'entretien des espaces verts)/ associations d'insertion et CAT.
- EDEN 62
- les communes.

## 5– Gestion du patrimoine arboré 1/2

### Chiffres clés

- 156 interventions réalisées (régie et prestataires privés)
- Abattages sécuritaires : 17
- Tailles sécuritaires : 50
- Sites concernés :
  - les parcs d'activités
  - les sites communautaires accueillant du public (Siège, Bâtiment Lavoisier, Crématorium, TéléGohelle, ...)
  - le parc des Cytises
  - les boisements (ex : Bois Choisy, ...)
  - le foncier relatif à la gestion des eaux pluviales (ex : bassin de rétention des EP à Gouy-Servins) et au traitement des eaux usées (STEP)
  - certains terrains de la ZAC Centralité
  - les cavaliers et chemins ruraux, support d'itinéraires cyclables
  - les terrils (ex : terril 58)
  - ...

Les arbres agrémentent le paysage sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin. Ces arbres, présents dans les zones d'activités économiques, dans les espaces publics, n'en ont pas moins une place incertaine, étant soumis à des contraintes fortes en raison de la nécessité de conjuguer les nombreux usages urbains.

### ◆ Les 4 axes pour une meilleure gestion du patrimoine arboré

Malgré l'évolution des bonnes pratiques et une prise de conscience sur l'importance de préserver les arbres, le milieu urbain reste agressif, impactant l'espérance de vie de l'arbre qui ne vit que rarement plus de 70 ans. Ajouté à cela, différents gestionnaires qui agissent sur les arbres avec autant de pratiques différentes. Il apparaît alors essentiel de mettre en place « une démarche d'harmonisation » afin de simplifier la gestion du patrimoine arboré de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin sur son territoire. En dépit de toutes ces contraintes, l'arbre, grâce ses facultés d'adaptation, survit et participe à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

#### ● Axe1 / Connaître et inventorier le patrimoine arboré

La nécessité d'une connaissance fine du patrimoine arboré public est le socle de toute politique de gestion (protection, entretien, développement). L'inventaire se fait par le biais d'un Système d'Information Géographique (S.I.G.) permettant une consultation rapide des données, la visualisation et la centralisation des informations, l'amélioration de la planification des interventions et de la communication auprès des techniciens et des élus.

#### ● Axe2 / Développer et renouveler le patrimoine

La durée de vie des arbres en agglomération est plus courte que celle des arbres en milieu naturel. Bien que leur intérêt paysager et biologique soit indéniable, le remplacement est souvent rendu obligatoire pour des raisons sanitaires et de sécurité publique. Le renouvellement du patrimoine doit anticiper ce vieillissement.

#### ● Axe 3 / Entretenir nos arbres

L'adoption de bonnes pratiques est essentielle au bon développement de l'arbre dans son environnement. Ces pratiques sont basées sur un savoir-faire mais aussi sur la connaissance physiologique de l'arbre et portent sur l'entretien des jeunes arbres, les tailles de formation, le suivi de la santé de l'arbre et une veille sanitaire.

#### ● Axe 4 / Sensibiliser, communiquer

La définition d'une politique de sensibilisation est essentielle pour préserver le patrimoine arboré. La communication doit se faire dans les deux sens : informer les citoyens et être à l'écoute de leurs attentes. Les actions associées à cet axe sont: sensibiliser les habitants sur les bonnes pratiques d'entretien des arbres, accompagner les professionnels de l'aménagement des espaces publics dans la mise en œuvre des préconisations inscrites dans les guides techniques, former le personnel aux techniques d'entretien et de surveillance du patrimoine arboré, créer un réseau d'échange technique intercommunal.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

- Poursuivre le développement des actions s'inscrivant dans les axes proposés.
- Respecter la réglementation en vigueur
- Co-construire la Charte de l'arbre

### Acteurs/Partenaires

#### Elu référent :

**Bernard BAUDE**, VP Chargé de la Transition Durable.

#### Partenaires :

- ID VERDE/PINSON (entreprises d'entretien des espaces verts).
- Service Gestion des Espaces Communautaires Naturels
- Les communes.
- Espaces Naturels Régionaux (ENRx) avec le dispositif Plantons le décor

## 5- Gestion du patrimoine arboré 2/2

### Chiffres clés

- **1800 arbres** déjà inventoriés (parc des Cytises),
- **6 diagnostics** approfondis (résistographe, test de traction,..) sur arbre avec potentiel remarquable,
- **813 préconisations** de travaux,
- **157 travaux** urgent (immédiat et sous 1 mois),
- Sites concernés :
- les parcs d'activités
- les sites communautaires accueillant du public (Siège, Bâtiment Lavoisier, Crématorium, TéléGohelle, ....)
- le parc des Cytises
- les boisements (ex : Bois Choisy, ...)
- ...

### Durée de la mission

Trois années pour :

- ◆ Réaliser l'inventaire et des plans de gestion (sur deux ans).
- ◆ Accompagner dans le suivi et la mise en œuvre des plans de gestion.

*La nécessité d'une connaissance fine du patrimoine arboré public est le socle de toute politique de gestion (protection, entretien, développement). L'inventaire se fait par le biais d'un Système d'Information Géographique (S.I.G.) permettant une consultation rapide des données, la visualisation et la centralisation des informations. Pour répondre à cet axe « socle » (Axe1 / Connaître et inventorier le patrimoine arboré), il a été décidé d'externaliser la réalisation de l'inventaire des arbres ainsi que l'établissement des plans de gestion ad hoc.*

**Une assistance à maîtrise d'ouvrage a été lancée en mai 2023, avec l'entreprise SMDA, Soins Modernes Des Arbres.**

A partir du diagnostic précis du patrimoine arboré, un plan de gestion multi-sites sera élaboré pour une durée de 10 ans. Il permettra, **d'identifier et de planifier de façon rationnelle les actions à mener et d'améliorer la qualité paysagère et écologique tout en assurant la sécurité des usagers.** Cette vision globale du patrimoine et des interventions à réaliser permettra un meilleur ajustement des budgets et des compétences.

Ce plan de gestion multi-sites permettra de :

- ◆ Recenser et repérer géographiquement l'ensemble des arbres ; Conserver une mémoire de chaque arbre.
- ◆ Programmer les interventions particulières ; Traiter les urgences d'intervention ; Anticiper le vieillissement du patrimoine arboré ; Maîtriser les coûts d'intervention tout en s'assurant de la mise en œuvre et de la qualité de réalisation.
- ◆ Définir des orientations de gestion ; Adapter les arbres à leur milieu dès la conception des aménagements ; Rechercher une fonctionnalité et une cohérence des aménagements.
- ◆ Préserver les arbres ou les alignements ; Garantir la sécurité des usagers ; Garantir une qualité paysagère et environnementale des aménagements au sein du milieu urbain.
- ◆ Communiquer sur les arbres.
- ◆ Intégrer la gestion des arbres dans une politique de développement durable et dans les projets d'urbanisme.



### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

- Poursuivre le développement des actions s'inscrivant dans les axes proposés.
- Co-construire la Charte de l'arbre

### Acteurs/Partenaires

Elu référent :

**Bernard BAUDE**, VP Chargé de la Transition Durable.

Partenaires :

- **SMDA Soins Modernes Des Arbres**
- Service Gestion des Espaces Communautaires Naturels
- Les communes.
- Espaces Naturels Régionaux (ENRx) avec le dispositif Plantons le décor

## 5- Gestion des milieux aquatiques et prévention des

### Chiffres clés

#### Budget :

1,7 millions d'euros TTC par an (taxe appliquée à partir de 2022)

#### Gestion mixte des ouvrages hydrauliques et des cours d'eau :

- ◆ Régie :
  - 5 personnes dont:
    - 1 ingénieur
    - 1 technicien
    - 3 agents en gestion des cours d'eau

#### ◆ Externalisée :

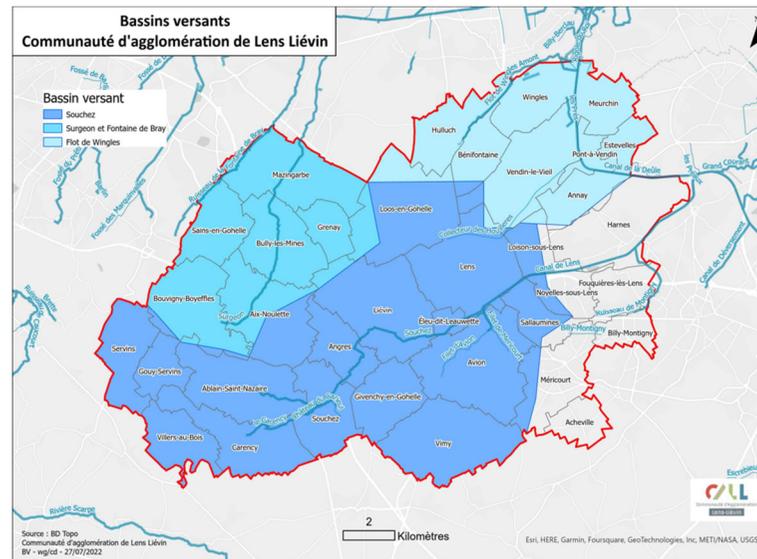
- accords cadres

Le territoire est situé sur:  
\* **2 SAGE** (Marque-Deûle et Lys)  
\* **2 TRI** (Lens et Béthune)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la CALL est compétente en matière de GEMAPI. Pour faire face au risque majeur d'inondation et de pollution du milieu naturel, les élus de la CALL ont souhaité aller plus loin en se dotant de la compétence ruissellement agricole-érosion des sols.

#### Les objectifs :

- ◆ **Limiter les phénomènes d'inondation et de coulées de boue sur les bassins versants de la Souchez, du Flot de Wingles et du Surgeon en:**
  - luttant contre l'érosion de sols,
  - aménageant des ouvrages de stockage,
  - entretenant et aménageant les cours d'eau sur le territoire de la CALL (La Souchez et ses affluents ; Le Flot de Wingles ; Le Surgeon ; la Fontaine de Bray)



#### Les enjeux :

- ◆ Protéger les habitations contre les inondations
- ◆ Préserver la ressource en eau potable
- ◆ Préserver le milieu naturel

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

- Mise en œuvre des plans d'action :
  - ⇒ Programme érosion
  - ⇒ Programme aménagement d'ouvrages structurants
  - ⇒ Programme de restauration et d'entretien des cours d'eau
- Rédaction et lancement des accords cadres

### Acteurs/Partenaires

#### Elu référent :

**Pierre SENECHAL**, VP Eau / Assainissement

#### Partenaires :

- Chambre d'agriculture du Pas de Calais
- Agence de l'Eau Artois Picardie
- SAGE Marque Deûle/Lys
- Département
- Région

## 6- Le parc des Cytises (1/2)



### Chiffres clés

- 457 000 visiteurs/an
- 50 000 visiteurs en animation de l'espace de contact
- 15Ha de parc
- Environ 500 animaux dans le parc animalier, répartis en 85 espèces.

Le parc des Cytises, géré par la CALL depuis 2003, représente à lui seul un modèle écologique puisqu'il concourt aux 5 enjeux et finalités du développement durable. Au travers d'un modèle éco-responsable, il permet de conforter un vrai lien social de par sa gratuité, ses grands espaces ouverts au public ou son espace d'animation en contact avec les animaux. Il apporte ainsi aux visiteurs un espace de détente, de découverte et de convivialité.

### ◆ Le zoo, un parc animalier

Depuis quelques années, le parc a choisi de présenter au maximum des espèces animales européennes. Certaines espèces détenues sont protégées mondialement (bernache Néné, tourterelle des bois, ara rouge, tortue d'Hermann...) et le parc contribue au financement d'actions de préservations des espèces. Des panneaux permettent aux visiteurs d'en apprendre au fil de leurs envies.



### ◆ Des animations

L'espace de contact est un lieu privilégié, géré par les soigneurs du parc. Il permet un échange direct avec les familles et en particulier les enfants.

Durant l'été, des animations nature sont proposées toutes les semaines pour découvrir le parc et la région autrement.

### ◆ Des inventaires

Le CPIE Chaîne des Terrils effectue des inventaires pour assurer le suivi de la faune et de la flore sauvage du parc, qui compte plusieurs espèces protégées (Prunus Mahaleb, l'Ophrys abeille, la coccinelle de la Bryone...).



### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

- Engagement du programme de restructuration du parc des Cytises.
- Développement du cheptel autour de la faune locale et européenne
- Sensibilisation du public via des animations

### Acteurs/Partenaires

Elu référent : Estelle SZABO, Conseillère Déléguée centres techniques communautaires  
Partenaires :

- Lycée Agricole de Bucquoy
- IME Léonce Malecot
- Office Français de la Biodiversité (OFB)
- DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations)
- DREAL
- Ensemble des zoos
- Association Française des Parc Zoologiques (AFdPZ)
- CPIE Chaîne des Terrils

### ◆ Des activités variées

- Une plaine de jeux
- Un citystade
- Des parcours d'orientation
- Un parcours sportif
- Un zoo
- Des ballades
- Des animations

## 6- Le parc des Cytises (2/2)



Ce parc de 15 hectares comprenant un espace boisé, une plaine de jeux et une aire animalière contribue à la préservation de la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique.

### Chiffres clés

- 457 000 visiteurs/an
- 15Ha de parc
- 7ha de sous-bois composés d'essences locales : frênes, érables, charmes, noisetier...

### ◆ Un parc déjà bien engagé dans le développement durable

Au cours des dernières années, de nombreuses actions ont déjà été menées :

- Récupérer des broyats d'arbres pour créer des chemins, entretenir les massifs de fleur, diversifier les sols des enclos pour le bien-être des animaux.
- Récupérer les troncs d'arbres et les transformer en planches pour créer des décors, des barrières, des bancs ou des aménagements animaliers.
- Récupérer les tailles d'arbres pour donner aux animaux.
- Remplacer le mobilier urbain vieillissant par des tables et des bancs en plastique recyclé.
- Investir dans du matériel électrique pour les outils utilisés au quotidien (tronçonneuse, souffleurs...)
- Investir dans des vélos triporteurs et VTT pour assurer les déplacements de matériel dans le parc et la sécurité des visiteurs.



### ◆ Un sous bois en gestion différenciée

Avec ses zones de quiétudes pour les animaux et sa gestion différenciée, le sous-bois allie à la fois un lieu de promenade et le respect de la biodiversité.



### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

- Engagement du programme de restructuration du parc des cytises.
- Reboisement du sous-bois avec des essences locales

### Acteurs/Partenaires

#### Elu référent :

**Estelle SZABO**, Conseillère Déléguée centres techniques communautaires

#### Partenaires :

- Lycée Agricole de Bucquoy
- IME Léonce Malecot
- Office Français de la Biodiversité (OFB)
- DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations)
- La DREAL
- L'ensemble des zoos
- L'Association Française des Parc Zoologiques (AFdPZ)

## 7 – Expérimentation « pollens et changement clima-

### Chiffres clés

- **32 capteurs** en Hauts-de-France

- **5 capteurs** sur le territoire :

- Bénifontaine
- Lens
- Liévin
- Souchez
- Méricourt.

*L'allergie au pollen est un enjeu majeur de santé publique en France. En effet, selon les données nationales disponibles, près d'un quart de la population est concerné par une allergie respiratoire. En parallèle, le réchauffement climatique et la hausse des températures conduisent à une augmentation des quantités de pollens. Ainsi, 50% de la population pourrait être concernée par une allergie en 2050.*

*C'est pourquoi, la CALL participe activement, aux côtés d'Atmo Hauts-de-France et de plusieurs collectivités de la région, à une expérimentation régionale visant à mieux appréhender l'impact du changement climatique sur les émissions et concentrations de pollen.*

**Depuis 2021, 32 capteurs, dont 5 sur le territoire de la Communauté d'Agglomération, sont ainsi déployés et testés afin d'améliorer le suivi des émissions et des concentrations de pollens localement. Ces capteurs permettent une collecte et une analyse des données en temps réel.**



### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

- **2024** : partage des informations avec Atmo Hauts-de-France

### Acteurs/Partenaires

#### Elu référent :

**Bernard BAUDE**, Vice-Président en charge de la transition durable

#### Partenaires :

- Atmo Hauts-de-France
- Lify Air
- Communes de Bénifontaine, Lens, Liévin, Méricourt et Souchez

## 1- L'habitat - Parc privé

### Chiffres clés

#### ANAH (à fin 2022) :

- 300 logements accompagnés (262 propriétaires occupants, 38 propriétaires bailleurs)
- 4 199 215 € de subventions octroyées

#### ADIL (2022) :

819 consultations de ménages sur les rapports locatifs, la lutte contre l'habitat indigne et la prévention des Expulsions.

#### Espace FAIRE (2022) :

Plus de 1000 consultations concernant les aides mobilisables et pour obtenir des conseils techniques

#### Permis de louer (2022) :

- 1346 dossiers déposés
- 28% de accords
- 23% de refus
- 49% d'accords suite refus

- Pour plus de 49% des dossiers, des travaux d'amélioration du logements ont eu lieu.
- 89% des rappels à la loi pour défaut de demande préalable d'autorisation ont fait l'objet d'un dépôt de dossier.

La CALL poursuit ses actions d'amélioration de la qualité de l'habitat tout en réduisant son impact environnemental et en favorisant un fonctionnement économique et social durable en encourageant et en accompagnant les ménages dans leurs démarches vers la transition énergétique.

L'ensemble de ces interventions est la Maison de l'Habitat Durable (ouverte depuis le 1er janvier 2021).

**La mise en place du Programme d'Intérêt Général « Précarité Energétique et Habitat Indigne »** sur les 36 villes de la CALL en mai 2020, dispositif incitatif visant à repérer les ménages en difficulté et mettre à disposition une ingénierie adaptée pour les accompagner dans leur projet de rénovation.

Cet accompagnement des propriétaires occupants et bailleurs dans leur projet de rénovation se traduit par :

- un accueil physique et téléphonique pour orienter le ménage,
- un accompagnement technique, financier et administratif délivré par un opérateur mandaté par la CALL,
- l'instruction technique, administrative et financière des demandes des subventions ANAH et CALL .

Une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU)** a été lancée en juillet 2021 sur les villes de Lens, Liévin et Harnes pour 5 années. L'objectif est d'engager le changement d'image et permettre la reconquête des immeubles dégradés et vacants. En complément, une Opération de Restauration Immobilière visant les immeubles les plus dégradés est en cours de calibrage.

La CALL a fait évoluer le dispositif permis de louer avec 2 nouvelles communes concernées par l'Autorisation Préalable de Mise en Location (APML) et l'Autorisation Préalable à la Division (APD). 20 communes sont concernées par ces deux dispositifs depuis le 1er janvier 2023.

Ces dispositifs visent à :

- Assurer un logement de qualité aux locataires du parc privé,
- Améliorer les biens et leur attractivité,
- Développer ces outils coercitifs face aux marchands de sommeil
- Lutter contre les divisions abusives.

*Logement en cours de rénovation dans le cadre de l'OPAH-RU.*



L'appui auprès des communes de Bully-les-Mines et Mazingarbe reconnues « Petites Villes de Demain » pour la rédaction de la convention cadre PVD et pour la réalisation d'une étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat—Renouvellement Urbain.

La mise en place d'un partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Pas-de-Calais et l'Association des Responsables de Copropriété Hauts de France pour renforcer l'offre de services de la Maison de l'Habitat Durable (MHD) permettant de proposer une fois par mois des permanences tenues par un architecte conseil et des ateliers d'information sur le fonctionnement des copropriétés.



Atelier ARC

Un état des lieux des copropriétés du territoire a été réalisé permettant de proposer un accompagnement en adéquation avec les besoins spécifiques de type d'habitat.

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023/2024

- Réalisation d'une étude sur les logements vacants à l'échelle de l'agglomération
- Elaboration d'un guide à destination des locataires et d'un guide à destination des propriétaires
- Lancement d'une évaluation du PIG
- Poursuite de la mobilisation des professionnels du bâtiment dans les projets de rénovation
- Mise place d'un partenariat avec la Région dans le cadre du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique

### Acteurs/Partenaires

#### Elus référents :

**François LEMAIRE** - VP Habitat  
**Yves TERLAT** Conseiller Délégué Habitat privé

#### Partenaires :

- Espace FAIRE porté par l'ADIL
- IS62
- SOLIHA
- CAUE62
- les communes et CCAS
- l'ensemble des acteurs de la filière logement
- CAF
- Département

#### Partenaires financiers :

- L'Etat / DDTM / ANAH
- Le Conseil Régional
- La Caisse des Dépôts et Consignations
- Action Logement

## 2- L'habitat - Parc public

La CALL concourt :

- à la production de logements locatifs sociaux répondant aux attentes de la population et respectant les normes en termes de développement durable et d'économie d'énergie dans le cadre de la délégation des Aides à la pierre ;
- a poursuivi et validé la rédaction du Programme Local de l'Habitat pour la période 2023 - 2028, qui précède dans son programme d'actions l'amélioration énergétique du parc existant (notamment le parc public).
- veille au respect des prescriptions qu'imposent les services de l'État en matière d'attributions, notamment à destination des Publics Prioritaires, avec un taux de 34,68 % des attributions de l'année 2022, pour un objectif fixé entre 25 et 30 %,

### Chiffres clés

#### Le Parc locatif social :

- **48 259** logements (47,7% du parc de logements)
- 3 663 logements attribués en 2022

#### Aides à la pierre :

##### Production neuve :

- **1 677 319 €** affectés (crédits délégués par l'État)
- **21** opérations financées
- **558** logements agréés ou subventionnés dont 182 très sociaux (PLAI) et 36 PLAI Adaptés
- **1** Résidence Accueil de 20 logements à Harnes
- Réhabilitation :
  - **20** logements réhabilités au titre des Prêts à l'AMélioration (PAM)
  - **340** logements (3 96 000 € de crédits délégués & 1 624 000 € de crédits CALL
  - Appels à projets DREAL
  - Matériaux biosourcés (71 logements – 167 375 €
  - Réhabilitation plan de relance (104 logements – 294 000 €)

#### ◆ Production de logements locatifs sociaux neufs certifiés économes en énergie :

Le coût de l'énergie est un poste de dépense important chez les locataires, les nouveaux logements sont soumis à des normes plus strictes leur permettant d'offrir de meilleures performances.

#### ◆ Réhabilitation énergétique de logements locatifs sociaux afin de réduire les charges des locataires :

En complément des opérations financées au titre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM) ou du renouvellement urbain (NPNRU), qui sont soutenus par la CALL via **des primes pouvant aller jusqu'à 11500€**, des programmes de réhabilitation des bailleurs sociaux dans le cadre de leur Plan Stratégique de leur Patrimoine (PSP) sont mis en œuvre.

L'objectif de ces opérations de réhabilitation vise à permettre la remise à niveau du parc de logements locatifs sociaux en termes de performances énergétiques. Cette démarche est d'autant plus prégnante au regard du contexte socio-économique d'accroissement des coûts de l'énergie et de l'obligation de préserver les ressources naturelles.

#### ◆ Le Programme Local de l'Habitat :

Le document régit la politique de l'Habitat à travers ses orientations et son programme d'action **sur une durée de 6 ans**. L'année 2022 a permis de finaliser et valider les trois documents. Le PLH 2023 – 2028 s'articule autour de **17 fiches actions** regroupés en 4 orientations stratégiques. L'accent est mis sur l'intervention sur le parc existant, la réponse aux besoins spécifiques, et notamment en direction des publics les plus précaires, une animation et une gouvernance favorisant le partage et la montée en compétence des acteurs. Pour ce qui concerne la production neuve, il est à noter que les programmes privilégient très majoritairement le développement dans le tissu existant.



### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

- Validation et mise en œuvre du PLH3 (2023—2028)
- Bilan et Clôture de la Délégation des Aides à la pierre 2016 – 2023
- Élaboration & négociation de la contractualisation 2024 - 2029

### Acteurs/Partenaires

#### Elu référent :

**François LEMAIRE** VP chargé de l'Habitat

**Yves TERLAT** Conseiller Délégué à l'Habitat privé

**Alain ROGER**, VP chargé de l'ERBM et du NPNRU

#### Partenaires :

- CERQUAL (certification logements)

- les communes

- la CIL (Conférence Intercommunale pour le Logement)

- les bailleurs sociaux

- l'ensemble des acteurs de la filière logement

#### Partenaires financiers :

- l'Etat : ERBM (plan d'aide pour le Renouveau du Bassin Minier)

- l'ANRU

- le Conseil Régional et la Caisse des Dépôts et Consignations

## 3- L'habitat - L'Engagement pour le Renouveau du Bas-

### Chiffres clés

#### Aides à la pierre :

- **3 542 000 €** (crédits délégués par l'Etat)
- **2 669 000 €** (crédits CALL)
- **381** logements subventionnés (3 communes concernées (Lens, Liévin & Sallaumines))
- **29** Cités minières programmées pour 2018/2028
- **16** communes concernées (Bully-les-Mines, Harnes, Lens, Sallaumines, Sains-en-Gohelle, Méricourt, Liévin, Angres, Avion, Billy-Montigny, Fouquières-Lens, Grenay, Loos-en-Gohelle, Mazingarbe, Noyelles-sous-Lens et Vendin-le-Vieil)

**La CALL est le premier EPCI concerné par l'ERBM dont 21 situées en QPV. Elles représentent 5 200 logements, et 27 000 habitants.**

*Chef de file de l'ERBM sur son territoire, la CALL apporte son appui aux communes membres, tant en matière d'ingénierie (délégataire de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement des espaces publics, coordonnateur de groupements de commande, demandes de subventions ...) que de cofinancement (études urbaines pré-opérationnelles, rénovation des logements, aménagement des espaces publics).*

*La CALL accompagne notamment l'effort des bailleurs sociaux par l'octroi d'une prime de 2.500 € dans le cas d'utilisation de matériaux biosourcés.*

### Réhabilitation des cités minières - ERBM—Etat d'avancement au terme de l'année 2022.

- **Etudes urbaines pré-opérationnelles:** 9 achevées et 4 en cours, soit un coût de 794.154 € (financé 50% ville / 50% CALL).
- **Rénovation thermique de logements miniers:** 513 logements terminés et 334 en cours, correspondant à un coût total estimé à 59.308.862 € (26.547.500 € de subventions votées (Etat / Région / CALL), le solde restant à la charge des bailleurs). Les cités des Alouettes (127 logts — Bully-les-Mines), des Genettes (162 logts— Liévin) et du Parc (107 logts—Méricourt) sont achevées.
- **Etudes de maîtrise d'œuvre et travaux** de réaménagement des espaces publics sont engagés sur Lens Parmentier, Liévin Genettes et Sains en Gohelle).

### Intégration du référentiel REV 3:

L'ensemble des aménagements publics prévus dans les différentes cités est passé au crible d'une grille d'analyse proposée par les financeurs de l'ERBM.

Elle est essentiellement constituée de critères permettant de s'assurer que les projets d'aménagement intègrent bien le volet « changement climatique » comme notamment:

- Voies vertes et apaisées, place du vélo
- Transport collectif
- Plantation d'arbres
- Gestion de la pollution lumineuse
- Propreté des chantiers
- Participation des habitants

(...)

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

- Finaliser les études urbaines sur le second triennal
- Poursuivre l'accompagnement des bailleurs dans le cadre du programme de travaux de rénovation thermique des logements miniers
- Poursuivre et développer l'accompagnement des communes pour la phase travaux des espaces publics
- Obtenir l'engagement financier Etat et Région pour la rénovation des cités du 2<sup>ème</sup> triennal.

### Acteurs/Partenaires

#### Elu référent :

**Alain ROGER**, VP chargé de l'ERBM, aménagement, urbanisme et renouvellement urbain

#### Partenaires :

- l'Etat (Délégation interministérielle à l'ERBM, DDTM, DRAC, ABF...),
- la Région
- les bailleurs sociaux,
- les collectivités locales,
- les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation,
- le Cd2E,
- la Mission Bassin Minier,
- l'Agence d'Urbanisme de l'Artois



## 4 – Le NPNRU

Améliorer l'attractivité des quartiers (qualité des logements, rénovation, espaces et équipements publics), en y intégrant l'ensemble des enjeux liés à la cohésion sociale et à l'environnement, font partie des principaux objectifs de ces vastes programmes de renouvellement urbain. Ils traduisent la volonté de favoriser le vivre ensemble et une volonté partagée par tous les acteurs : habitants, communes, associations, bailleurs sociaux et CALL, afin de redonner à ces quartiers une image positive.

### Chiffres clés

- 1 quartier d'intérêt national et 2 quartiers d'intérêt régional.
- **180 millions d'euros** d'investissement tous partenaires confondus.
- **278 logements sociaux réhabilités et 65 en construction neuve.**
- 101 logements neufs et réhabilités en accession à la propriété.

### Etat d'avancement fin 2022

**Terminé :** Démolitions : 119 LLS individuels,  
2 démolitions partielles de collectifs

### En cours :

- Requalification LLS: Glycines (Avion)  
 - Démolition LLS: Jonquilles et Capucines (Avion), Tivano, Pampero et Sirocco (Liévin)

- Requalification maisons LLS (40%) (Lens)  
 - Relogements (objectif de parcours résidentiels ascendants): 259 à Avion, 53 à Lens et 133 à Liévin

- Insertion: 287 442 heures réalisées, débouchant sur: 44 emplois durables, 5 contrats en intérim, 5 entrée en formation, 3 emplois de transition. 80 personnes

### Projet Quartiers Fertiles de l'ANRU

Après avoir été retenu par l'ANRU dans le cadre de son appel à manifestation d'intérêt « Quartiers Fertiles », le projet porté par l'association les Anges Gardins s'est dessiné courant 2022 avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé.

La spécificité du projet quartiers fertiles porté par la CALL a pour projet de mettre en place un « archipel nourricier » sur le territoire, lequel intègre une notion de complémentarité entre les sites, favorise les échanges et porte l'ambition de lever les freins psychologiques à la mobilité, et tient compte des spécificités des sites.

Il prévoit notamment la transformation d'espaces urbains délaissés en sites de production nourricière biologique, avec une dominante fruitière et poursuit 3 finalités principales:

- ◆ renforcement de la protection alimentaire du territoire, particulièrement en direction des personnes en précarité et difficultés sociales ;
- ◆ prévention des changements climatiques et de leurs impacts sur la qualité de vie et les modes d'intervention sur les sites de production ;
- ◆ création d'emplois inclusifs liés aux activités de production et d'écologisation des pratiques de production.

La réponse à l'AMI Quartiers Fertiles prévoyait la possibilité d'élargir le projet à d'autres opérateurs, c'est ainsi que l'association La Vie Active a fait connaître son souhait de participer au projet en implantant une ferme urbaine sur la cité 12/14 de Lens, à immédiate proximité de son ESAT (Établissement et service d'aide par le travail).

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

- Poursuite et accélération des opérations
- Validation d'une clause de revoiture venant compléter la convention initiale (+15.9 M€)
- Finalisation et signature d'une charte de Gestion urbaine et sociale de Proximité (GUSP)
- Insertion: travailler sur le bilan qualitatif des parcours

### Acteurs/Partenaires

#### Elu référent :

**Alain ROGER**, VP chargé de l'ERBM, aménagement, urbanisme et renouvellement urbain

#### Partenaires :

- les communes d'Avion, Lens et Liévin
- la Région
- Action Logement
- l'ANRU (agence nationale pour la rénovation urbaine)
- l'Etat
- les bailleurs sociaux Maisons et Cités, Pas-de-Calais Habitat et SIA Habitat
- les associations locales
- les habitants

## 1- Achats publics - clauses environnementales et so-

### Chiffres clés

#### ◆ **Clauses sociales**

**7,69%** de nos marchés publics 2023 comportent une clause sociale avec un volume d'**heures** d'insertion, comme suit :

#### ⇒ **Maîtrise d'ouvrage :**

**2022/2023 :**

Marché Global de Performance Centre Aquatique de Harnes : **55h/tranche de 100 000 € HT**

Travaux d'aménagement de l'EuroVelo 5 entre Loos-en-Gohelle et Wingles :

**lot 2 : 2165 h**  
**lot 3 : 630 h**

Travaux de la Déchetterie de Souchez :

**Lot 1 : 735 h**  
**Lot 2 : 390 h**  
**Lot 4 : 55 h**  
**Lot 5 : 385 h**

Marché de conception et réalisation d'un parking SILO à Lens : en cours

#### ⇒ **Eau Potable / Assainissement :**

**2022/2023 :**

Travaux d'aménagement de la ZAC Quadraparc – secteur 2 :  
**Lot 1 : 298 h**  
**Lot 3 : 298 h**

#### ◆ **Clauses environnementales**

**46,15 %** de nos marchés publics 2023 intègrent des considérations environnementales et/ou critères d'attribution.

#### ⇒ **DSP :**

**Eau de l'Artois/VEOLIA :**

18 000 arbres à planter sur la durée du contrat DSP, ruches...

*Les achats publics durables constituent un levier majeur pour orienter les marchés vers une meilleure prise en compte du développement durable.*

1- **Clauses SOCIALES** : permettre à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Ainsi la clause d'insertion permet de réserver une part des heures de travail générée par nos marchés, à la réalisation d'une action d'insertion.

2- **Clauses ENVIRONNEMENTALES** : les préoccupations environnementales sont intégrées dans le processus d'achat à différentes étapes : lors de la définition du besoin, lors de la présentation des candidatures, lors de la présentation des offres ou au stade de l'exécution du marché public (spécifications techniques, labels ou les écolabels, savoir-faire des candidats en matière de protection de l'environnement, critères environnementaux, prise en compte des circuits courts ou de la fin de vie des produits, ....

Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) 2022/2023 concernés par ces clauses et/ou critères de jugement environnementaux et sociaux (égalité homme/femme, commerce équitable, accès des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire) :

Exemples de marchés/services concernés :

- **Environnement/Déchets** : Plan de gestion patrimoine arboré et mise en œuvre / fourniture de sacs de précollecte et sondes volumétriques / Mise aux normes CVE / Exploitation déchetterie de Souchez
- **Communication** : Achat de goodies et objets promotionnels / Conception graphique
- **Assainissement-Eau Potable-Réseaux**: Travaux à Noyelles / Travaux à Méricourt / Accord cadre pour la réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé
- **Informatique** : Maintenance d'un autocommutateur IPBX Alcatel et prestations associée / Infrastructure virtualisée de serveurs et Plan de Reprise d'Activité ( PRA)
- **Entretien Patrimoine bâti** : Maintenance, Entretien et réparation, des accès automatisés de la CALL
- **Ingénierie et Maîtrise d'ouvrage** : Travaux de l'académie de l'hospitalité à Lens (13 lots) / Conception réalisation parking SILO à Lens / Travaux d'aménagement de l'EuroVelo 5 entre Loos-en-Gohelle et Wingles (5 lots) / Moe Fourrière animale
- **Attractivité** : Forum des solutions pour l'Eco-Transition Arena
- **Ressources internes /CPA transversaux** : produits d'entretien et d'hygiène, habillement, papier (avec 1 ESAT), nettoyage des locaux, traiteur (entreprise d'insertion pour les viennoiseries), boissons, fournitures administratives, Missions d'AMO Assurances

### Création du SPASER 2023-2026

**Le schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER)** de la CALL pose les fondations d'un développement en faveur de considérations sociales telles que l'insertion professionnelle, mais aussi environnementales accélératrices de la transition écologique et du développement durable.

Avec l'ambition de répondre aux objectifs de la loi Climat et résilience, notre SPASER a été élaboré en cohérence avec les objectifs de développement durable de l'agenda 2030, avec pour atteindre :

- **100 %** en considérations environnementales
- **30%** en considérations sociales d'ici 2026 dans nos marchés publics.

Il se décline en 4 axes stratégiques :

- axe 1 : Gouvernance, animation et promotion des achats responsables
- axe 2 : Des achats socialement responsables
- axe 3 : Des achats écologiquement responsables
- axe 4 : Des achats au service de l'innovation et des PME de notre territoire

Grâce à la mise en place de ce dispositif, c'est toute la politique d'achat de l'agglomération qui s'inscrit désormais dans une démarche de durabilité et de sobriété, tout en ayant un impact écologique, économique et social concret et bénéfique pour tous !



### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

En accord avec les dernières réglementations (Loi Climat et Résilience, AGEC, ...) :

⇒ Etendre et poursuivre l'insertion des clauses sociales et environnementales dans nos marchés en partenariat avec le PLIE

⇒ Prendre en compte l'économie circulaire dans les achats publics

⇒ Prise en compte, **systematique**, des critères et conditions d'exécution en lien avec le développement durable dans les marchés publics éligibles

⇒ Développer les outils facilitateurs à destination des services (guides, fiches, ateliers...)

### Acteurs/Partenaires

#### Elus référents :

**Tous les Vice-Présidents concernés par ces marchés.**

#### Partenaires :

• **le P.L.I.E :**

⇒ information et accompagnement des entreprises lors de la remise de leur offre

⇒ suivi et contrôle de la bonne application

• **Eau de l'Artois/VEOLIA :**

DSP production et la distribution d'eau potable : plantations avec l'association CANOPEE



### Chiffres clés

**9 sites en production** dans l'Archipel Nourricier

**+ de 240 personnes sensibilisées** à l'alimentation durable

**18 communes accompagnées** sur la durabilité de leur restauration scolaire

**3 projets de fermes urbaines** communales

**Réseau d'acteurs** : + de **250** personnes représentant **41** structures (agriculteurs, habitants, communes, acteurs locaux...).

## 2- La politique agricole et alimentaire (SATD)

La CALL pilote depuis 2019 une véritable politique agricole et alimentaire communautaire, conformément au Projet de Territoire. La vocation du SATD est de favoriser une alimentation respectueuse de l'Homme et de son Environnement, des sites de production à l'assiette, .... Il est visé un impact systémique sur le long-terme, participant à la transition sociétale et écologique de notre territoire. Pour ce faire, le SATD accompagne l'ensemble des acteurs, favorise leurs synergies et met en œuvre des outils opérationnels et mutualisés.

### ◆ Le Système Alimentaire Territorial Durable d'Agglomération (SATD)

Dans la suite de la délibération-cadre du 21 mars 2017 sur l'engagement de sa politique de développement de l'agriculture péri-urbaine, la CALL a adopté le 25 avril 2019 son Système Alimentaire Territorial Durable (SATD).

Cofinancé par l'Etat, l'ADEME, la DRAAF et l'Agence de l'eau au titre de plusieurs appels à projets, le SATD entre en phase opérationnelle. Fondé sur une forte adhésion des communes membres, ce projet, mobilisant nombre d'acteurs locaux (institutionnels, associatifs...), s'articule autour de 5 axes :

- sensibiliser les habitants et notamment les publics précaires, à l'alimentation durable
- développer les productions durables et / ou bio
- développer les circuits courts
- rendre durable la restauration hors domicile et notamment scolaire
- agir sur le volet foncier agricole en lien avec les exploitations.

### Une réponse volontariste aux défis agricoles et alimentaires de demain

Cette politique publique revêt une importance d'autant plus grande, que l'actualité souligne avec une nouvelle acuité les défis immenses autour de l'alimentation et de l'agriculture. En effet, les événements climatiques extrêmes, les tensions liées aux conflits armés et l'augmentation des coûts des matières premières fragilisent les chaînes d'approvisionnement internationales ainsi que le modèle agricole et alimentaire en place. Ainsi, la sécheresse actuelle met les agriculteurs en grande tension et illustre ces changements qui toucheront d'abord les publics précaires. L'action publique contribue à une réponse adaptée, embrassant la complexité de ces enjeux et proposant des solutions vers un nouveau modèle.

### 7 conventions d'objectifs annuelles

formalisent les partenariats avec les structures expertes locales :

**AproBio** sur l'accompagnement de la restauration collective

**Bio en Hauts de France** sur l'ingénierie en accompagnement des projets agricoles durables

**Les Sens du Goût** sur la sensibilisation du grand public et notamment auprès des parents de jeunes enfants

**La Chambre d'agriculture** sur la mobilisation du monde agricole

**Initiative Paysanne** sur la préservation du tissu agricole local

**Terre de Liens** sur la gestion foncière

**Les Anges Jardins** pour le développement de l'Ecopole Alimentaire de Gohelle

### Initiation de nouveaux partenariats :

**Vrac Hauts de France**, groupement d'achat de produits de qualité / bio pour les publics précaires

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

- ◆ Evaluation in-itinere du premier plan d'actions du SATD
- ◆ Second plan d'action du SATD
- ◆ Charte d'engagement fédérant les acteurs (privés, communes) et labellisant les projets

### Acteurs/Partenaires

#### Elus référents :

- Jean-François Caron, Conseiller délégué à l'agriculture de proximité et l'approvisionnement local
- Bernard Baude, Vice-Président transition durable
- Jean Letoquart, Vice-Président politique foncière
- Pierre Sénéchal, Vice-Président eau et assainissement
- Alain Bavay, Vice-Président cohésion sociale
- Agnès Levant, Conseillère déléguée chargée de la politique territoriale de santé, et de la dépendance



### 3 - La requalification des friches: un axe de réduction de la consommation foncière (ZAN)

*La reconquête des friches constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires. Localement, la CALL mène depuis 2021 un inventaire et une caractérisation des friches industrielles et minières.*

La CALL est lauréate de l'AMI de l'ADEME concernant l'intégration des friches à risque de pollution dans les démarches territoriales. La demande d'accompagnement auprès de l'ADEME porte sur la volonté d'être guidée dans le référencement et l'intégration de friches à forts potentiels ou non, polluées ou non, en amont de l'élaboration et/ou de la révision des documents d'urbanisme (SCOT, PLU) grâce aux diverses expériences de l'ADEME dans ce domaine avec d'autres communes ou communautés d'agglomérations. La création d'un observatoire des friches est essentielle pour déterminer la stratégie du territoire, sensibiliser les acteurs locaux et les mobiliser pour dynamiser la réhabilitation des friches.

**Cette démarche vise à partager et conforter la méthodologie, examiner les débouchés opérationnels et prioriser les sites sur lesquels intervenir.**

Plusieurs sites identifiés semblent disposer d'atouts en prévision d'une potentielle reconversion (Fosse 18 à Hulluch, NOROXO à Harnes, ...)



FRICHE FOSSE 18 ( Etudes en cours)



NOROXO

Enjeux et finalités du développement durable



Perspectives 2023-2024

- Travail sur une base de données cartographique

Acteurs/Partenaires

Elus référents :  
**Bernard BAUDE**, Vice-Président chargé de la Transition Durable

Partenaires :  
 ADEME

## 4 - La Chaîne des Parcs

### Chiffres clés

- **Parc Souchez Amont – Site de mémoire :**
  - 8 Communes
  - 20 km de parcours sur Eleu, Liévin, Angres, Givenchy-en-Gohelle, Vimy, Souchez, Ablain-Saint-Nazaire, Carency
- **Parc des Berges de la Souchez :**
  - à 20 minutes du Louvre Lens et à 10 minutes du centre-ville de Lens à vélo
  - 10 km de parcours
  - Subventions FEDER et PRADET (Conseil Régional)



La Chaîne des parcs constitue un vaste réseau d'espaces naturels façonné par l'activité minière. Sous l'impulsion d'Euralens, à l'échelle du PMA (Pôle Métropolitain de l'Artois), **11 grands parcs** qui ont été identifiés, seront reliés les uns aux autres par des connexions vertes. Ils constitueront des aires de pratiques récréatives pour un bassin de population dense et disposant de relativement peu de sites de naturels. Ce sont des lieux de préservation de la biodiversité. Sur ces zones protégées, les monuments naturels, notamment les terrils, seront valorisés. Enfin, ces poumons verts doivent contribuer à étoffer la destination touristique autour du Louvre-Lens sur le plan des pratiques sportives et de découverte du patrimoine naturel issu de l'activité minière.

### ◆ Parc des Berges de la Souchez

Les berges de la Souchez sont constituées du canal de la Souchez d'un linéaire de 10 km, réparti sur 5 communes (Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens, Harnes, Fouquières-lez-Lens et Courrières) ce qui représente environ 300 ha d'espaces verts et bleus.

Ce parc propice à la promenade, à la pratique des sports de nature et à la détente, remporte un vif succès, il attire les populations locales mais également de plus en plus de visiteurs.

### ◆ Le parc Souchez Amont – Sites de mémoire

En connexion entre le cœur de l'agglomération et les Collines d'Artois, ce futur parc dispose d'un fort potentiel en lien notamment avec le tourisme de mémoire et permet une relation avec les territoires voisins propices à attirer habitants et visiteurs sur des itinérances longues.



### ⇒ Actualités :

- \* Une nouvelle passerelle permet depuis le printemps 2022 de connecter le centre-ville de Harnes aux berges de la Souchez, au droit du bois de Florimond.
- \* Le projet de la « Chaîne des parcs et du Parc Centralité de Lens », a été salué par le jury de la 8<sup>e</sup> édition du Grand Prix National du Paysage, qui s'est réuni le 27 juin 2022, pour le remarquable travail de maillage réalisé sur un territoire immense de 4 200 ha d'espaces de nature et de loisirs, marqué par la géographie héritée de l'activité minière et le parti pris d'utiliser les délaissés comme vecteurs d'évolution du territoire participant ainsi à la redécouverte d'une identité locale.



### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

#### ◆ Le parc Souchez Amont – Sites de mémoire

Une étude de cas menée par la CALL en 2022-2023, permettra d'identifier l'axe structurant de ce nouveau parc, les points d'intensité à créer ou à conforter. Elle donnera une lisibilité des coûts de mise en œuvre et de gestion.

### Acteurs/Partenaires

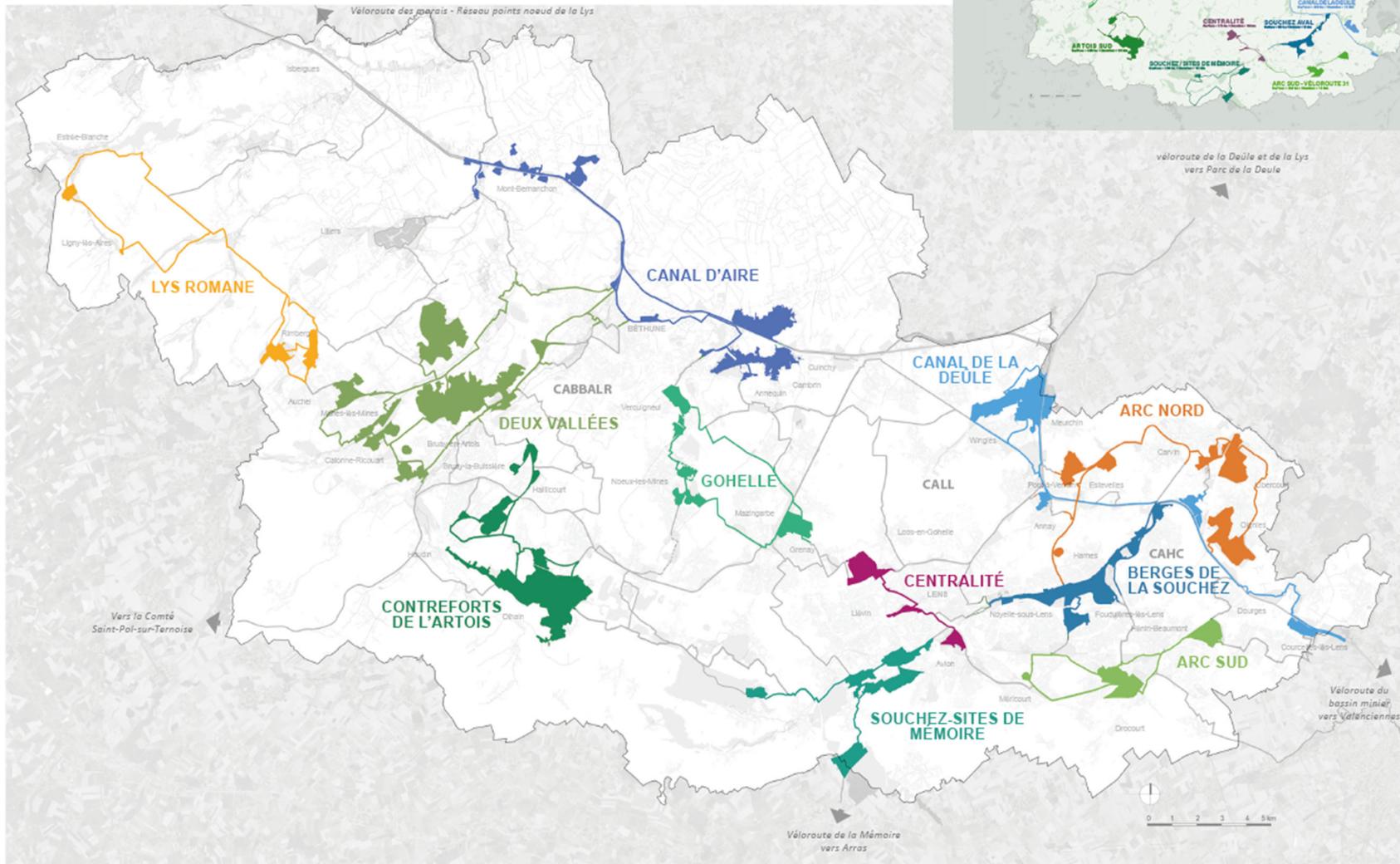
- Partenaires :  
Les communes  
EURALENS  
La Mission Bassin Minier

FEDER : 2,6 M€ au total  
Région : 1,3 M€ au total

## 4 - La Chaîne des Parcs

**LA CHAÎNE DES PARCS EN 2018 :**  
11 GRANDES UNITÉS OPÉRATIONNELLES

EN 2015 :  
7 GRANDES UNITÉS



## 5 - La base du 11/19 à Loos-en-Gohelle

### Chiffres clés

- **Le site :**
  - carreau de fosse : **16 hectares**
  - **2** terrils jumeaux : les plus hauts d'Europe - **186 m**
  - anciens bâtiments d'exploitation inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO et classés aux Monuments Historiques (salle des pendus, salle des machines,...)
  - **2** chevalements
- **Réhabilitation salle des machines et des condensateurs**
  - **600 m<sup>2</sup>** dédiés à la présentation des éco-matériaux

La base du 11/19 à Loos-en-Gohelle, ancienne friche des Houillères inscrite au patrimoine de l'UNESCO, est un bel exemple de reconquête de friche industrielle puisque ce site s'est mué en lieu d'expérimentations, de formations et de recherches, accès sur la Troisième révolution Industrielle (REV3).  
La CALL et ses collectivités ont ainsi choisi d'en faire un site exemplaire en matière de développement durable et fédérateur en terme d'innovation.

### ◆ La réhabilitation de la salle des machines

Dans le cadre de la rénovation et de la revalorisation de son patrimoine, la CALL a réalisé des travaux de réhabilitation des salles des machines et des condensateurs sur le site du 11/19 à Loos-En-Gohelle. Cet ouvrage a pour objectif de renforcer l'attractivité du territoire sur les filières de l'éco-transition et du patrimoine. En effet il accueille depuis 2021 BâtiCité, un théâtre de l'éco-construction et des matériaux bio-sourcés pour la sensibilisation du public, la formation des acteurs et l'évaluation des nouvelles techniques constructives avec le CD2E. Démonstrateur REV3 et acteur engagé de la transition environnementale et énergétique, la CALL a aussi entrepris la réhabilitation énergétique du bâtiment avec l'installation d'un système d'énergie solaire photovoltaïque. Composée de panneaux couvrant la totalité du pan sud de la toiture et garante d'une bonne intégration architecturale, elle permet une capacité électrique de 83 kWc.

- Raccordée au réseau Enedis, **le système permet au site son autoconsommation électrique** (la production diurne est calée sur les consommations aux horaires de bureaux). Le surplus (lorsque la consommation est moins importante ou lorsque les bureaux sont inoccupés le week-end) est revendu au fournisseur d'énergie Elecocité (59 – Seclin).
- Enfin, pour optimiser la consommation d'électricité produite, les services de la CALL ont relié plusieurs bâtiments situés dans le périmètre d'autoconsommation. **Ainsi, en plus des 6 bâtiments de la base du 11/19, le système alimente également 1 pépinière d'entreprise de Liévin, distante de 1,9 km de la centrale de production.**

### ◆ Les acteurs présents sur le site 11/19

- **CD2E** : il a pour principale mission l'accompagnement des éco-entreprises dans le Nord-Pas-de-Calais.
- **CERDD** : il outille et accompagne les acteurs de la région dans leur transition économique, sociale et énergétique.
- **CPIE Chaîne des Terrils** : il protège, valorise et anime les reliefs de l'activité charbonnière, intégrant aussi bien les patrimoines naturels, bâtis ou culturels que les habitants avec leur savoir-faire, leurs pratiques et leurs modes de gestion.
- **La pépinière d'éco-entreprises** : elle favorise l'implantation d'entreprises innovantes travaillant dans le domaine des énergies renouvelables et de l'éco-conception.
- **Culture Commune** : Scène nationale basée sur la création et les pratiques artistiques, avec une approche culturelle sociale et patrimoniale apportant un accès à la culture pour tous.
- **Café Rando** : Antenne de l'office de Tourisme en période estivale

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives 2023-2024

### Acteurs/Partenaires

#### Elu référent :

**Bernard BAUDE**, VP transition durable  
**Donata HOCHART**, Conseillère déléguée Développement des énergies renouvelables

#### Partenaires :

- Etat
- Région
- Département
- Communes
- EURALENS



## 7 - Le Schéma Directeur Territorial des Réseaux de Cha-

A ce jour, le territoire de la CALL est desservi par trois réseaux de chaleur communaux qui permettent d'alimenter en chaleur les logements et bâtiments du territoire. En lien avec la lutte contre le changement climatique, ces équipements sont désormais centraux. En effet, ils permettent de valoriser localement plusieurs filières énergétiques dynamique sur le territoire, comme la récupération de la chaleur fatale industrielle ou l'injection du gaz de mine.

A cet effet, la Communauté d'Agglomération s'est engagée en 2022 à produire un Schéma Directeur permettant de planifier la création et le développement des réseaux de chaleur à l'échelle communautaire.

Par délibération du Conseil Communautaire du 11 mai 2023, le scénario n°2 a été approuvé comme scénario privilégié en faveur du développement territorial des réseaux de chaleur sur le territoire à horizon des 10 prochaines années. Une première étape a été franchie avec l'extension et l'interconnexion des réseaux de chaleur de Lens et de Liévin, permettant de surcroît de réduire l'usage du gaz au profit des énergies renouvelables. Cet investissement a été soutenu par l'ADEME au titre du fond chaleur.



Cartographie de la chaleur – Centre-ville de Lens  
Source : Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

- 2023 : Finalisation du schéma directeur

### Acteurs/Partenaires

#### - Elus référents :

**Bernard BAUDE**, Vice-Président en charge de la transition durable

**Donata HOCHART**, Conseillère déléguée chargée du développement des énergies renouvelables

#### -Partenaires:

Communes d'Avion, Lens et Liévin  
Dalkia

## Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

### Chiffres clés

#### Objectifs - Contexte national :

- Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte
- Loi climat et résilience

➤ **50%** de la consommation énergétique entre 2012 et 2050

➤ **40%** d'émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2030

Atteindre la **neutralité carbone** en 2050

Diviser par **2** la consommation foncière d'ici à 2030

Porter la part des énergies renouvelables à **33%** de la consommation finale d'énergie en 2030

L'ensemble du parc immobilier du territoire atteint le critère « BBC » en 2050 via une politique massive de rénovation des logements

Comme le prévoit le code de l'environnement, la Communauté d'Agglomération est soumise à l'obligation réglementaire de réaliser un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à l'échelle de son périmètre.

Depuis septembre 2021, la CALL est engagée dans l'élaboration de son Plan Climat. Les premiers mois de travail ont permis de produire l'intégralité du diagnostic et de valider les résultats lors d'un comité de pilotage en mars 2022. En parallèle, une plate-forme collaborative a été mise en place afin de rendre accessible l'ensemble des rapports et résultats sur l'impact du changement climatique sur le territoire.

**Plate-forme collaborative :** <https://nimbus.agglo-lenslievin.fr/s/DKqbTP9Af36r975>

Après validation des diagnostics, l'équipe projet en charge de l'élaboration du Plan Climat s'attache désormais à étudier les principaux éléments et enjeux qui constitueront le socle de la stratégie climat-air-énergie du territoire. En effet, sur cette base, une large procédure de concertation sera engagée début 2024, afin de qualifier finement l'ambition du territoire. Enfin un programme opérationnel sera constitué permettant d'amplifier la transition écologique et énergétique actuellement en cours.

#### ◆ Le diagnostic du PCAET :

Composé de deux volets distincts, le diagnostic du Plan Climat comprend tout d'abord un vaste état des lieux des conséquences du changement climatique sur le territoire. Il permet de constituer un socle commun de connaissances entre l'ensemble des acteurs territoriaux.

Le second volet permet quant à lui d'estimer les potentiels réels du territoire en matière de développement durable. Pour cela, un exercice prospectif est réalisé afin d'étudier les principaux secteurs de développement (énergie renouvelable, consommation énergétique, émissions de GES et de polluants, etc.).

#### ◆ Le programme opérationnel du Plan Climat :

Au-delà des études et de la stratégie, le plan climat se veut surtout être un vaste inventaire des projets en cours et à venir sur le territoire en faveur de la transition écologique et énergétique. Le programme opérationnel se veut donc transversal. Il permet ainsi à l'ensemble des acteurs du territoire de valoriser leur engagement.

L'inscription au programme opérationnel se fait sur la base du volontariat, dans l'esprit de la lutte contre le changement climatique. De cette manière, les acteurs s'engageant aux côtés de la Communauté d'Agglomération participent à l'émergence d'une dynamique territoriale. Une charte d'engagement permettra de matérialiser la participation de chacun.

A terme, ces résultats sont évalués et un nouveau programme est élaboré.

#### ◆ La stratégie climat-air-énergie :

Elaborée à horizon 2030 et 2050, la stratégie climat-air-énergie du plan climat permet de décliner par secteur les principaux objectifs de la Communauté d'Agglomération en matière de lutte contre le changement climatique.

Réglementairement, les objectifs territoriaux doivent être compatibles avec les objectifs régionaux et nationaux. La stratégie proposée est ainsi la contribution de la CALL à l'atteinte des objectifs français en faveur de la transition écologique et énergétique.

### Enjeux et finalités du



### Perspectives 2023-2024

- Engager le processus de co-construction du PCAET
- Mettre en place des instances de concertation et de gouvernance garantissant la participation de tous
- Définir la stratégie du territoire en matière de lutte contre le changement climatique
- Elaborer le plan d'action du territoire

### Acteurs/Partenaires

#### • Elus référents :

**Bernard BAUDE**, Vice-Président en charge de la transition durable

**Donata HOCHART**, Conseillère déléguée chargée du développement des énergies renouvelables

• [Les acteurs du territoire engagés en faveur de la transition écologique et énergétique](#)

## Les partenariats – une coopération accrue avec les acteurs du territoire (1/4)

La prise en compte du développement durable dans nos actions et nos décisions, nécessite d'en considérer les conséquences selon au moins trois dimensions : sociale (justice, équité intra et intergénérationnelle), économique (efficacité) et environnementale (protection, préservation, conservation), mais implique aussi la mise en œuvre d'un principe de gouvernance qui renvoie à des processus de décision concertées entre les divers acteurs et partenaires du territoire qui peuvent être impactés par nos projets, et avec qui une proche collaboration ou un soutien peuvent se concrétiser notamment à travers une approche participative.

◆ **L'AULA (Agence d'Urbanisme de l'Artois):** La CALL étant adhérente de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA) suivant délibération du 13 avril 2015, un partenariat s'est engagé depuis, décliné annuellement par des conventions financières. En effet, l'objet, les interventions et les réalisations de l'AULA sont directement liés aux objectifs du Projet de Territoire dans toutes ses composantes de développement durable: observation territoriale (DATA), prospective, et appui auprès des territoires à la définition de leurs politiques publiques, telles que l'élaboration du schéma cyclable à l'échelle du SMT Artois Mobilités, le suivi de l'enquête ménage déplacement, les enjeux prospectifs sur le climat, l'énergie et les ressources, l'économie, le foncier, la mobilité...

### ◆ **CPIE Chaîne des Terrils :**

La convention d'objectifs a été renouvelée. Les missions du CPIE consistent à protéger, valoriser et animer les reliefs de l'activité charbonnière, intégrant aussi bien les patrimoines naturels, bâtis ou culturels que les habitants avec leur savoir-faire, leurs pratiques et leurs modes de gestion. Les CPIE contribuent ainsi à créer des comportements responsables vis à vis de notre cadre de vie :

- en développant des actions de sensibilisation, d'éducation et de formation,
- en participant à la gestion de l'espace et à la valorisation des patrimoines,
- en proposant des activités de loisirs et de tourisme de découverte.

### ◆ **CD2E :**

La CALL poursuit son partenariat avec le CD2E, pôle d'excellence régional pour l'éco-transition, soutenant ainsi le développement du pôle d'excellence et de la filière Eco-entreprises.

### ◆ **Mission Bassin Minier :**

La Mission Bassin Minier intervient autour de 3 axes stratégiques en lien avec les enjeux du développement durable :

- gérer et faire vivre l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO du Bassin Minier, dans sa transmission aux valeurs du territoire, sa protection et sa valorisation
- participer aux projets urbains illustreurs de la « Troisième Révolution Industrielle » (TRI)
- animer inter-territorialement pour la mise en œuvre des schémas stratégiques, la coordination des travaux d'observation et travaux pour une mobilité plus durable.

◆ **Le CERDD :** (Centre de Ressources du Développement Durable) La convention entre la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et le CERDD a été renouvelée lors du Bureau Communautaire du 16 juin 2021. Elle fonde le partenariat sur les objectifs partagés de renforcement et d'élargissement des acteurs du développement durable et d'émergence de solutions innovantes. Avec le partenariat du CERDD, le CALL poursuit les stratégies en terme de développement durable, de prise en compte des enjeux du changement climatique et de transition énergétique et écologique. Le CERDD apporte son appui à la mise en place d'un système alimentaire territorial sur la CALL. Création de l'Observatoire des Déchets Matières (ODEMA).

### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

- Poursuivre les partenariats
- Faire valider le volet planification et programmer le volet opérationnel du schéma Trame Verte et Bleue
- Observatoire des friches

### Acteurs/Partenaires

- Elus référents :
  - **Alain Roger** pour l'AULA
  - **Bernard BAUDE** pour le CPIE et le CERDD
  - **Laurent DUPORGE** pour le CDEE
  - **Christelle BUISSETTE** pour la Mission Bassin Minier
- Les structures conventionnées et/ou associées

## Les partenariats – une coopération accrue



### Chiffres clés

⇒ 5 années en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air

#### Objectifs - Contexte national (PREPA) :

↘ 77% des émissions de dioxyde de soufre (SO2) entre 2005 et 2030

↘ 69% des émissions d'oxyde d'azote (NOx) entre 2005 et 2030

↘ 52% des composés organiques volatils (COV) entre 2005 et 2030

↘ 13% des émissions d'ammoniac (NH3) entre 2005 et 2030

↘ 57% des émissions de particules fines (PM2.5) entre 2005 et 2030

### ATMO Hauts-de-France

Aux côtés d'Atmo Hauts-de-France, l'agence en charge de surveiller la qualité de l'air en région, la CALL a développé un cadre de coopération pluriannuel pour la période 2020-2024. L'objectif est de pérenniser la surveillance de la qualité de l'air localement, de réduire significativement la pollution de l'air et de mener des actions de sensibilisation et de communication sur le territoire.

#### Les actions de sensibilisation et de communication possibles :

- ◆ Publication d'un bilan territorial annuel
- ◆ Interventions biannuelles sur la problématique « air »
- ◆ Mise à disposition d'outils dédiés
- ◆ Formation pour les agents publics
- ◆ Veille scientifique et réglementaire

#### L'observatoire de la qualité de l'air :

Si le partenariat entre Atmo Hauts-de-France et la CALL a pour vocation d'améliorer la prise en compte des enjeux de qualité de l'air, il doit également permettre de diffuser le plus largement possible les connaissances disponibles sur le territoire.

C'est pourquoi un observatoire de la qualité de l'air en ligne a été mis en place :

<https://sig.Atmo-hdf.fr/portal/apps/MapSeries/index.html?appid=7530864b5e6d49c3bddc95666b5ff4ac>

Il permet à chacun de pouvoir accéder à une plateforme pédagogique et actualisée sur l'état de la qualité de l'air à l'échelle de la Communauté d'Agglomération.

#### Légende

○ Indisponible

● Bon

● Moyen

● Dégradé

● Mauvais

● Très mauvais

● Extrêmement mauvais

● Evènement



MOYEN

Particules PM2.5  
PM2.5



Ozone  
O<sub>3</sub>



Particules PM10  
PM10



Dioxyde d'azote  
NO<sub>2</sub>



Dioxyde de soufre  
SO<sub>2</sub>



### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

- Mettre en place des premières instances de sensibilisation
- Identifier et mettre en œuvre un à deux projets en faveur de la qualité de l'air

### Acteurs/Partenaires

- Elus référents:

**Bernard BAUDE**, Vice-Président en charge de la transition durable

- Partenaires:

Atmo Hauts-de-France

### Les premiers effets du partenariat :

◆ Entre 2021 et 2023, Atmo Hauts-de-France a apporté son expertise et son ingénierie afin de réaliser l'intégralité du **volet air** du PCAET de la CALL.

◆ Assistance d'Atmo Hauts-de-France dans le cadre de l'expérimentation « pollens et changement climatique ».

## Les partenariats – une coopération accrue avec les acteurs du territoire (4/4)

### Chiffres clés

- Brochure A4 (papier recyclé) distribuée en **100 000 ex** toutes boîtes sur les 36 communes de la CALL
- **40 commandes** :  
→ **13** lors de la livraison sur la CALL  
→ **27** lors de la livraison sur la CAHC  
- **37** particuliers,  
- **1** collectivité : Aix-Noulette  
- **2** collèges  
- **2** lycées  
- **1** entreprise  
- La CALL
- **22** communes concernées
- **2 dates de livraison** (en partenariat avec la CAHC) : novembre et mars

### ENRx (Espaces Naturels Régionaux) : Opération « Plantons le décor® » (PLD)

Cette opération vise à favoriser la biodiversité et à lutter contre la banalisation voire la disparition des paysages traditionnels en favorisant la réintroduction d'essences locales dans leur territoire d'origine. L'opération PLD offre ainsi aux particuliers, aux collectivités et à leurs établissements scolaires, aux entreprises et aux acteurs locaux, la possibilité de :

- ◆ Réaliser des projets de plantations, d'aménagement paysager, de trames écologiques, de boisements paysagers ...
- ◆ Préserver la biodiversité et l'originalité des paysages du territoire des Hauts-de-France,
- ◆ Contribuer au développement durable de la Région,
- ◆ Obtenir une aide en ligne pour concevoir les projets de plantations,
- ◆ Recevoir une information et des conseils de professionnels spécialisés le jour de la livraison des plants et des contacts locaux dans chacun des territoires.



### Projet de plantation ayant bénéficié du dispositif

Cette année, un projet a été initié par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et a permis de bénéficier du dispositif Plantons le décor pour la fourniture des plants. Il s'agit d'un aménagement de plantation en talus. Cet aménagement a été piloté par le chargé de mission GEMAPI/érosion des sols et les cantonniers de rivière. Les travaux de plantation ont été menés en régie.

Cette année, 3 projets ont été financés par la Voix du Nord dans le cadre de l'appel à projets 100 000 arbres. Ils ont été portés par le collège Wallon à Grenay, le Collège Descartes Montaigne à Liévin et le Lycée Henri Darras à Liévin.



### Enjeux et finalités du développement durable



### Perspectives

- Avancer la date de livraison à décembre 2023, pour favoriser la reprise des plants plus tôt dans la saison et tenir compte du changement climatique.

### Acteurs/Partenaires

#### Elu référent :

**Bernard BAUDE**, VP Transition durable

#### Partenaires :

- ENRx : 1 comité de pilotage avec l'équipe « PLD » d'ENRx et les référents des 27 territoires en Région Nord/Pas-de-Calais
- Présentation de l'opération lors des événements en rapport avec la préservation de la biodiversité.



## CONCLUSION

L'ambition de transformation et de redynamisation du territoire portée par la CALL, ses communes membres et les nombreux acteurs locaux impliqués, telle qu'exprimée dans le projet de territoire, s'inscrit dans une perspective de durabilité et de mieux vivre ensemble.

Chaque projet porté par la CALL doit être examiné en considération des objectifs que nous nous sommes fixés, et répondre à l'une au moins des 5 finalités du développement durable :

| Les 5 finalités du dév. durable   | Mots clés déclinant cette finalité dans l'action territoriale (non exhaustif)  |   |
|---|--|---|
| Lutte contre le changement climatique et protection de l'Atmosphère                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- maîtrise des consommations et de la demande en énergie</li> <li>- promotion des énergies renouvelables</li> <li>- prise en compte des impacts Atmosphériques dans les choix d'aménagement et d'infrastructures</li> <li>- priorités à des modes de transports moins émetteurs de gaz à effet de serre</li> <li>- prise en compte de l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'urbanisme, l'agriculture et la construction</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- encouragement de modes de production moins émetteurs de gaz à effet de serre</li> <li>- stratégies d'adaptation aux changements climatiques prévisibles dans les différents domaines impactés (bâtiments, réseaux et infra-structures, santé, gestion de l'eau, tourisme, services d'urgence, aménagements...)</li> <li>- limitation de l'étalement urbain, générateur de transport automobile...</li> </ul>   |
| Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- protection de la diversité génétique et des espèces</li> <li>- préservation de la diversité des habitats écologiques et des paysages</li> <li>- lutte contre les pollutions des milieux (eau, air, sols, sonores, lumineuses,...)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion écologiquement rationnelle des déchets et des eaux usées</li> <li>- préservation et gestion écologique des ressources naturelles du territoire</li> <li>- méthodes agronomiques et systèmes de production durables</li> <li>- accès pour tous à un environnement de qualité...</li> </ul>  |
| Epanouissement de tous les êtres humains  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- satisfaction des besoins essentiels pour tous : logement, eau potable, santé, environnement sain</li> <li>- éducation et formation tout au long de la vie</li> <li>- lutte contre la pauvreté</li> <li>- lutte contre toute forme d'exclusion</li> <li>- vigilance au regard de la santé des populations (contre les expositions à risques, pollutions, épidémies...)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- accès de chacun à une éducation de qualité</li> <li>- parité et égalité professionnelle</li> <li>- accès et participation de chacun à une production culturelle de qualité</li> <li>- accès à des pratiques sportives et de loisirs adaptées à tous les publics</li> <li>- gouvernance et démocratie participative</li> <li>- accueil individualisé sur le territoire et administration de proximité</li> <li>- participation des habitants et des usagers...</li> </ul> |
| Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- inclusion sociale et accès à l'emploi pour tous</li> <li>- réduction des inégalités d'accès aux soins de santé</li> <li>- logement et politique foncière</li> <li>- accès égal à la justice</li> <li>- urbanisme et cadre de vie</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- accès égal au territoire et aux services urbains</li> <li>- rénovation urbaine et revitalisation rurale</li> <li>- sécurité et prévention des risques (naturels, technologiques)</li> <li>- prévention de l'incivilité et de l'insécurité sociale</li> <li>- participation de tous aux décisions collectives</li> <li>- solidarité intercommunale et coopération</li> </ul>  |
| Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables | <ul style="list-style-type: none"> <li>- développement éco : coopération inter territoriale</li> <li>- organisation territoriale rationnelle des espaces de production et de distribution et des flux induits</li> <li>- actions favorisant le recours à l'emploi local</li> <li>- promotion de l'économie solidaire</li> <li>- diversification des producteurs et des activités</li> <li>- réduction des déchets à la source</li> <li>- recours aux écolabels et à la certification environnementale</li> <li>- éco-responsabilités des services publics</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- recours à une politique d'achats responsables</li> <li>- adéquation entre ressources humaines locales et activités</li> <li>- fiscalité</li> <li>- actions de sensibilisation pour modifier les comportements de consommation</li> <li>- organisation des transports (usagers, personnels, marchandises)</li> <li>- protection des ressources naturelles et des paysages.</li> <li>- lutte contre les nuisances .</li> </ul>   |

|                    |  |
|--------------------|--|
| <b>ADEME</b>       | Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie   |
| <b>ADITEC</b>      | Association pour le Développement de l'Innovation et de la Technologie                             |
| <b>ADS</b>         | Autorisation Droit des Sols  |
| <b>AMO</b>         | Assistant à Maîtrise d'Ouvrage   |
| <b>ANAH</b>        | Agence Nationale de l'Habitat  |
| <b>ANRU</b>        | Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine  |
| <b>BAV</b>         | Borne Apport Volontaire  |
| <b>BBC</b>         | Bâtiment Basse Consommation  |
| <b>BEPOS</b>       | Bâtiment à Energie positive  |
| <b>CAHC</b>        | Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin  |
| <b>CALL</b>        | Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin  |
| <b>CAUE</b>        | Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement  |
| <b>CCI</b>         | Chambre de Commerce et d'Industrie   |
| <b>CCSPL</b>       | Commission Consultatives des Services Publics Locaux   |
| <b>CDEE/CD2E</b>   | Centre de création et de Développement des Eco-Entreprises   |
| <b>CEE</b>         | Certificat d'Economie d'Energie  |
| <b>CERDD</b>       | Centre de ressources du développement durable  |
| <b>CET</b>         | Centre d'Enfouissement Technique   |
| <b>CHSCT</b>       | Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail                                       |
| <b>CLE</b>         | Commission Locale de l'Eau   |
| <b>CLSH</b>        | Centre de Loisirs Sans Hébergement   |
| <b>CMAR</b>        | Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région   |
| <b>CSDU</b>        | Centre de Stockage des Déchets Ultimes   |
| <b>DCE</b>         | Dossier de Consultation des Entreprises  |
| <b>DREAL</b>       | Direction Régionale Environnement Aménagement Logement   |
| <b>DSP</b>         | Délégation de Service Public   |
| <b>DT-DICT-ATU</b> | Déclaration de projet de travaux (DT)<br>Déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) |
| <b>EAM</b>         | Entités Autres que Ménagères   |
| <b>EDF</b>         | Electricité de France  |

|                  |   |
|------------------|---|
| <b>EIE</b>       | Espace Info-Energie   |
| <b>EMR</b>       | Emballages Ménagers Recyclés  |
| <b>ENS</b>       | Espaces Naturels Sensibles  |
| <b>EPCI</b>      | Etablissement Public de Coopération Intercommunale  |
| <b>EPN</b>       | Espace Public Numérique   |
| <b>ERBM</b>      | Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier   |
| <b>ESS</b>       | Economie Sociale et Solidaire   |
| <b>FDE</b>       | Fédération Départementale de l'Energie  |
| <b>FFRP</b>      | Fédération Française de la Randonnée Pédestre   |
| <b>FTU</b>       | Fonds de Travaux Urbains  |
| <b>GED</b>       | Gestion Electronique des documents  |
| <b>GES</b>       | Gaz à Effet de Serre  |
| <b>HQE</b>       | Haute Qualité Environnementale  |
| <b>IA</b>        | Inspecteur d'Académie   |
| <b>IDH</b>       | Indicateur de Développement Humain  |
| <b>IEN</b>       | Inspecteur de l'Education Nationale   |
| <b>IME</b>       | Institut Médico-Educatif  |
| <b>ISO 9001</b>  | Cette norme définit une série d'exigences concernant la mise en place d'un système de management de la qualité dans un organisme.               |
| <b>ISO 14001</b> | Cette norme définit une série d'exigences spécifiques à la mise en place d'un système de management environnemental au sein d'une organisation. |
| <b>NPNRU</b>     | Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain   |
| <b>OMR</b>       | Ordures Ménagères Résiduelles   |
| <b>PAPI</b>      | Programme d'Actions Prévention des Inondations  |
| <b>PCAET</b>     | Plan Climat Air Energie Territorial   |
| <b>PDE</b>       | Plan de Déplacement Entreprises   |
| <b>PDU</b>       | Plan de Déplacement Urbain  |
| <b>PDZ</b>       | Plan de Déplacement de Zone   |
| <b>PIG</b>       | Programme d'Intérêt Général   |
| <b>PLDE</b>      | Plan Local de Développement Economique  |
| <b>PLH</b>       | Plan Local de l'Habitat   |

## GLOSSAIRE (suite)

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| <b>PMR</b>                         | Personnes à Mobilité Réduite  |
| <b>PTU</b>                         | Périmètre de Transports Urbains   |
| <b>QPV</b>                         | Quartiers Prioritaires politique de la Ville  |
| <b>RIFSEEP</b>                     | Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel   |
| <b>RPQS</b>                        | Rapport sur le prix et la qualité du service  |
| <b>SAGE</b>                        | Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux   |
| <b>SCOT</b>                        | Schéma de Cohérence Territoriale  |
| <b>SIG</b>                         | Système d'Information Géographique  |
| <b>SMAEL</b>                       | Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de la Lys   |
| <b>SMTC</b>                        | Syndicat Mixte des Transports en Commun   |
| <b>TADAO</b>                       | Le réseau de Bus Lens-Liévin, Hénin-Carvin, Béthune-Bruay, Noeux  |
| <b>TEAM2 (CLUSTER)</b>             | Technologies de l'Environnement Appliquées aux Matières et Matériaux  |
| <b>TEOM</b>                        | Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères   |
| <b>T équivalent CO<sup>2</sup></b> | Equivalent-CO2 désigne le potentiel de réchauffement global (PRG) d'un gaz à effet de serre, calculé par équivalence avec une quantité de CO2 qui aurait le même PRG. |
| <b>USAN</b>                        | Union des Syndicats d'Assainissement du Nord  |
| <b>ZNIEFF</b>                      | Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique   |